

# SCEAUX

MAGAZINE

Mensuel municipal - Février 2001 - N° 303



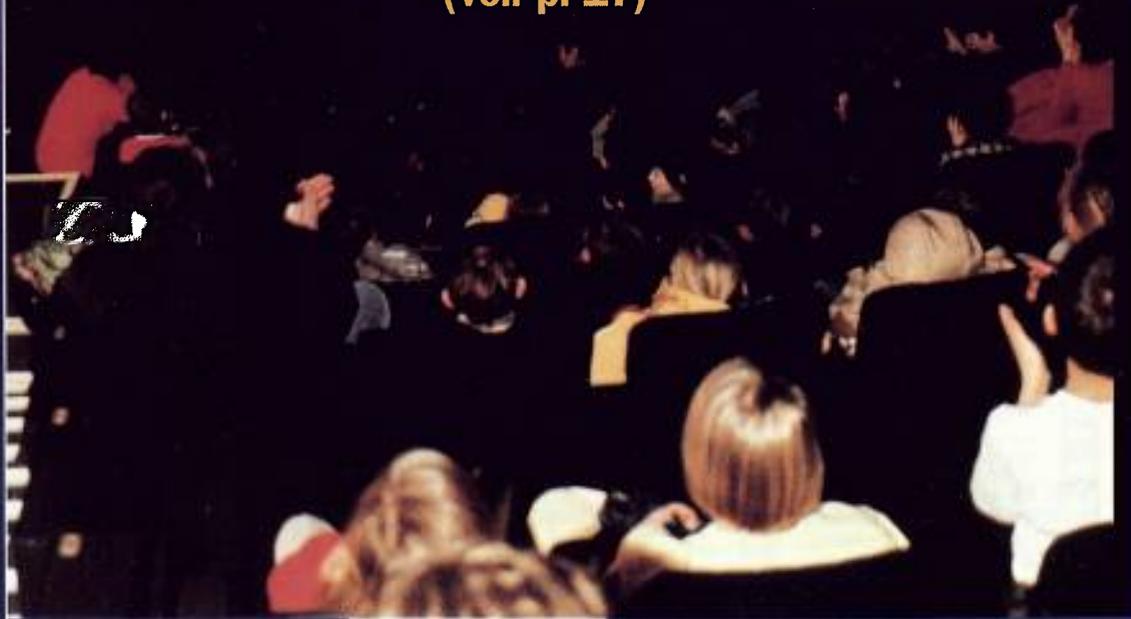
Élections municipales p. 5  
Dernières démarches

Deux engagements  
importants p. 8 et 9  
Contrat local de sécurité  
et Charte Ville Handicap

Vos droits p. 12  
Le médiateur de la République  
et le conciliateur de justice

Studios  
La Caisse Claire p. 15  
Bilan d'activité

Les écoles aux Gêmeaux  
(voir p. 17)



# CINÉMA TRIANON

## Semaine 9 au 13 février

### Charmant garçon

de Patrick Chesnais (1 h 30)

vendredi 9 à 14 h 30 - samedi 10 à 21 h  
dimanche 11 à 17 h

**lundi 12 à 21 h : soirée-débat**  
en présence du réalisateur,  
Patrick Chesnais

### Selon Matthieu

de Xavier Beauvois (1 h 40)

vendredi 9 à 19 h - dimanche 11 à 20 h  
mardi 13 à 21 h

### Infidèlement votre

de Preston Sturges (v.o. - 1 h 45)

**vendredi 9 à 21 h (soirée-débat)**

Présentation et analyse du film par  
Karim Gihyati, critique à la revue  
"1895" et enseignant.

samedi 10 à 19 h - mardi 13 à 19 h

Présentation du prochain programme  
le dimanche 11 février à 17 h

## Semaine du 14 au 20 février

### Peines d'amour perdues

de Kenneth Branagh (v.o. - 1 h 40)

mercredi 14 à 21 h - vendredi 16 à 19 h  
samedi 17 à 16 h 30 et à 21 h

dimanche 18 à 17 h - lundi 19 à 21 h  
mardi 20 à 19 h

### Sous le sable

de François Ozon (1 h 35)

mercredi 14 à 19 h - vendredi 16 à 21 h  
samedi 17 à 19 h - dimanche 18 à 20 h

mardi 20 à 21 h

## Semaine du 21 au 27 février

### Capitaines d'Avril

de Maria De Medeiros (v.o. - 2 h 03)

Sélection Officielle Cannes 2000

mercredi 21 à 19 h - vendredi 23 à 21 h  
samedi 24 à 19 h - dimanche 25 à 20 h

lundi 26 à 21 h

### Mon beau-père et moi

de Jay Roach (v.o. - 1 h 47)

mercredi 21 à 21 h 15

vendredi 23 à 19 h

samedi 24 à 16 h 30 et à 21 h 15

dimanche 25 à 17 h - mardi 27 à 21 h

## Semaine du 28 février au 6 mars

### La vérité si je mens 2

de Thomas Gilou (1 h 49)

mercredi 28 à 21 h

vendredi 2 à 14 h 30 et à 19 h

samedi 3 à 21 h - dimanche 4 à 17 h

mardi 6 à 19 h

### La spirale du pianiste

de Judith Abitbol (1 h 40)

mercredi 28 à 19 h

samedi 3 à 19 h

**mardi 6 à 21 h (débat)**

À l'issue de la séance, rencontre avec  
Judith Abitbol, réalisatrice du film.

### Le hussard sur le toit

de Jean-Paul Rappeneau (2 h 15)

**vendredi 2 à 21 h (débat)**

À l'issue de la séance, rencontre avec  
Jean-Claude Petit, compositeur de la  
musique du film.

dimanche 4 à 20 h - lundi 5 à 21 h

### Programme détaillé

Sur répondeur : 01 46 61 20 52  
Aux Gêmeaux : 01 46 61 36 67

## Février

**9.** 21h30, au théâtre Les Gêmeaux, dans le cadre de "Sceaux What", Debora Seffer New Group.

**12.** 21h, au cinéma Trianon, *Charmant garçon*, premier film de Patrick Chesnais, soirée-débat en présence du réalisateur.

**17.** 20h, au gymnase des Clos Saint-Marcel, Sceaux Basket NMI reçoit CA Saint-Étienne.

**26.** 14h15, à l'ancienne mairie, conférence "Taiwan : Formose ? république de Chine ?" par Josiane Cauquelin, organisée par Sceaux Culture, Loisirs et Amitié.

**26.** 14h30, à l'ancienne mairie, conférence "Les fêtes civiques sous le Directoire à Sainte-Foy-la Grande" par Paul Laroche de Roussane de l'Académie des Lettres de Bordeaux, organisée par Sceaux AVF-Accueil.

## Mars

**du 1<sup>er</sup> au 4.** du jeudi au samedi à 20h45 et dimanche à 17h, au théâtre Les Gêmeaux, *Arlecchino servitore di due padroni* (*Arlequin, serviteur de deux maîtres*) de Carlo Goldoni, mise en scène Giorgio Strehler (spectacle en dialecte vénitien, synopsis remis au spectateur).

**2.** 14h30, à l'ancienne mairie, conférence "Talleyrand, prince des diplomates", par Georges Bordonove, organisée par les Rencontres littéraires et artistiques de Sceaux.

**3.** Dans le cadre de la Fête d'Internet, au CSCB, journée "portes ouvertes".

**6.** 20h45, à la Faculté Jean Monnet, conférence "La Bible, un livre pour aujourd'hui ?" par Jacques Rollet, organisée par les Amis de Saint Jean-Baptiste.

**du 7 au 9.** 20h45, au théâtre Les Gêmeaux, les "Rendez-vous chorégraphiques de Sceaux" (voir encadré).

**8.** 20h30, au 14 ter rue des Imbergères, rencontre amicale avec les nouveaux Scéens, organisée par Sceaux AVF-Accueil.

**9.** 20h30, à l'auditorium de l'ENM, concert "Contes et légendes", au profit du Fonds d'aide aux élèves, organisé avec l'ACBS (Association des Amis du Conservatoire de Bourg-la-Reine/Sceaux).

**10.** 11h30, au 95 rue Houdan, salle des baraquements, réunion annuelle d'information, organisée par l'AOR 92 (Association des Officiers de Réserve des Hauts-de-Seine).

**10.** 15h, à l'ancienne mairie, conférence musicale "Liszt - Wagner" organisée par Sceaux AVF-Accueil.

**du 16 au 18.** vendredi et samedi à 20h45 et dimanche à 17h, au théâtre Les Gêmeaux, les "Rendez-vous chorégraphiques de Sceaux" (voir encadré).

**17.** 20h, au gymnase des Clos Saint-Marcel, Sceaux Basket NMI reçoit UJAP Quimper.

## Expositions

### À la MJC

#### • du 26 février au 10 mars

"Terres minées"

Les enfants victimes de la guerre

En partenariat avec Handicap International

Conférences, débats, discussions : réservations au 01 43 50 05 96 (voir p. 21)

### À la bibliothèque

#### • jusqu'au 14 février

"Les jardiniers de l'in vitro"

### Au CAUE 92

Galerie du Petit Château

#### • jusqu'au 26 février

"Adolescences urbaines"

## OFFICE DE TOURISME SYNDICAT D'INITIATIVE

### Pavillon du jardin de la Ménagerie

70 rue Houdan à Sceaux  
Tél. 01 46 61 19 03

Nouveaux horaires :  
du mardi au samedi de 14 h à 17 h  
et les mercredi et samedi de 10 h à 12 h 30



- Informations sur la vie municipale, locale ou associative
- Patrimoine - visites guidées
- Tourisme - Brochures, dépliants
- Être à votre écoute par un accueil

## Du 28 février au 6 mars 2001

### Semaine du cinéma français contemporain au cinéma Trianon

#### • L'homme qui plantait des arbres de Frédéric Back

mercredi 28 février à 14 h 30 (Ciné-Gôûter) et à 15 h 30, samedi 3 mars à 14 h 30 et à 15 h 30

#### • La vérité si je mens 2

de Thomas Gilou

mercredi 28 février à 21 h,  
vendredi 2 mars à 14 h 30 et à 19 h,  
samedi 3 mars à 21 h,  
dimanche 4 mars à 17 h,  
mardi 6 mars à 19 h

#### • Le Hussard sur le toit

de Jean-Paul Rappeneau

vendredi 2 mars à 21 h (soirée-débat en présence de Jean-Claude Petit, compositeur de la musique du film),  
dimanche 4 mars à 20 h,  
lundi 5 mars à 21 h

#### • La spirale du pianiste

de Judith Abitbol

mercredi 28 février à 19 h,  
samedi 3 mars à 19 h, mardi 6 mars à 21 h (soirée-débat, en présence de Judith Abitbol, réalisatrice du film)

Renseignements au 01 46 60 05 64

## Du 7 mars au 6 avril 2001

### Les Rendez-vous chorégraphiques de Sceaux au théâtre Les Gêmeaux

• *Second detail* (1991), *Quartette* (1998), *Septext* (1985), *Création* (2001)

de William Forsythe, avec le ballet de l'Opéra national de Lyon, direction Yorgos Loukos. du 7 au 9 mars, à 20h45, Grand Théâtre

• *Sakountala* de Marie-Claude Pietragalla avec le ballet national de Marseille. Première en Ile-de-France.

du 16 au 18 mars, vendredi et samedi à 20h45 et dimanche à 17h, Grand Théâtre

• *Le feu dérobé* de Maryse Delente avec le ballet du Nord. Première en Ile-de-France.

vendredi 23 et samedi 24 mars à 20h45, Grand Théâtre

• *2000 Bal* de Philippe Chevalier.

Création dans le cadre de la résidence de la compagnie aux Gêmeaux.

du 29 mars au 1<sup>er</sup> avril, du jeudi au samedi à 20h45 et dimanche à 17h, Grand Théâtre

• *Les chemins oubliés ou le temps d'un songe* de Claude Brumachon.

Proposition jeune public, à partir de Jules Verne.

mardi 3 avril à 20h45 au théâtre La Piscine à Châtenay-Malabry

• *Embrasés* (Première en Ile-de-France)/ *Rebelles* (Création) de Claude Brumachon.

vendredi 6 avril à 20h45, Grand Théâtre

Renseignements et réservations :

Théâtre Les Gêmeaux

Tél. 01 46 61 36 67

## Ciné-enfant

### Février

#### à partir de 5 / 6 ans

#### Stuart Little

de Bob Minkof (1 h 32)

samedi 17 à 14 h 30 - mardi 20 à 14 h 30

#### à partir de 8 ans

#### Jason et les Argonautes

de Don Chaffey (1 h 44)

samedi 10 à 14 h 30 - mardi 13 à 14 h 30

#### Princesse Mononoké

de Hayao Miyazaki (2 h 15)

mercredi 14 à 14 h 30 - vendredi 16 à 14 h 30

#### Chicken run

de P. Lord et N. Park (v.o. - 1 h 25)

mercredi 21 à 14 h 30 - vendredi 23 à 14 h 30

samedi 24 à 14 h 30 - mardi 27 à 19 h

### Février / Mars

#### à partir de 5 ans

#### L'homme qui plantait des arbres

de Frédéric Back (45 mn)

mercredi 28 à 14 h 30 (ciné-gôûter) et à 15 h 30

samedi 3 à 14 h 30 et à 15 h 30

# Arrêté du maire à l'occasion des fêtes de mardi-gras et de mi-carême

**Article 1<sup>er</sup>** : Les défilés organisés à l'occasion du mardi-gras et de la mi-carême au cours de l'année 2001, devront être déclarés auprès des services de la Police nationale en précisant le parcours emprunté.

**Article 2** : Ces manifestations ou défilés ne pourront avoir lieu à l'intérieur du périmètre délimité par les rues suivantes : avenue de Camberwell, rue de Penhièvre, rue Houdan, rue du Docteur Berger (en partie), rue des Imbergères, rue Voltaire, place du Général de Gaulle, rue du Four.

L'accès à ce périmètre sera neutralisé par la pose de barrières mises en place par les services techniques de la Ville.

**Article 3** : Cette interdiction s'applique au mardi 27 février 2001 et au jeudi 22 mars 2001.

**Article 4** : Tout jet de matière solide ou liquide est interdit sur les voies publiques incluses dans le périmètre délimité à l'article 2.

**Article 5** : Toute infraction au présent arrêté sera sanctionnée conformément à la loi en vigueur. Le contrevenant conduit au poste de Police nationale sera récupéré par sa famille si celui-ci est mineur.

**Article 6** : La Police nationale, la Gendarmerie nationale et la Police municipale sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté.

# Stages à la piscine des Blagis

- Du 12 au 16 février – Sauvetage.
- Du 19 au 23 février – Nage avec palmes.

Stages de 10 h à 11 h 30 du lundi au vendredi. Savoir nager minimum 25 m et avoir entre 8 et 13 ans. Inscriptions à la piscine : 5, rue de l'Yser, durant la semaine du 5 au 11 février inclus. Tél. 01 46 60 21 65

# CPAM des Hauts-de-Seine

Afin de répondre le mieux possible aux 100 000 demandes de remboursement déposées chaque jour par ses assurés, la Caisse d'assurance maladie des Hauts-de-Seine prolonge la fermeture de ses centres au public tous les mardis jusqu'au 28 février 2001.

Les lundis, mercredis, jeudis et vendredis, les centres seront ouverts au public de 8 h 30 à 16 h 30. L'accueil téléphonique sera assuré de 8 h 30 à 12 h 30, ces mêmes jours. Ces mesures exceptionnelles doivent permettre d'accélérer le traitement des dossiers en instance et de réduire le délai de remboursement pour les assurés du département.

## Sommaire

<b>Loisirs</b> .....	<b>2</b>
<b>Très vite</b> .....	<b>3</b>
<b>Les Scéens</b> .....	<b>4</b>
<b>L'info du mois</b> .....	<b>5</b>
• Élections municipales des 11 et 18 mars 2001	
<b>Reportages</b> .....	<b>6 à 9</b>
• Vœux du maire au personnel communal	
• Réception des commerçants	
• Résultats du concours de décors de Noël	
• Réception des nouveaux Scéens	
• Signature du contrat local de sécurité : une collaboration renforcée pour améliorer la sécurité	
• La Ville signe une Charte "Ville Handicap"	
<b>Actualités</b> .....	<b>10</b>
• Semaine du cinéma français contemporain des Hauts-de-Seine 2 <sup>e</sup> édition du 28 février au 6 mars 2001	
• Soirée-débat le 12 février au cinéma Trianon : "Charmant garçon" en présence de Patrick Chesnais, le réalisateur	
<b>Conseil municipal</b> .....	<b>11</b>
• Séance publique du 25 janvier 2001	
<b>Vos droits</b> .....	<b>12</b>
• Un délégué du médiateur de la République dans le sud du département	
• Le conciliateur de justice est à votre disposition en mairie	
<b>Page d'histoire</b> .....	<b>13</b>
• Petite chronique du temps passé : Rue du Docteur Berger	
<b>Action culturelle</b> .....	<b>14</b>
• Les Gémeaux	
• École nationale de musique, de danse et d'art dramatique de Bourg-la-Reine / Sceaux	
<b>Musiques actuelles</b> .....	<b>15</b>
• Studios La Caisse Claire : bilan d'activité	
<b>Action éducative</b> .....	<b>16 et 17</b>
• Inscriptions scolaires	
• Menus au restaurant scolaire	
• Le conseil d'enfants à l'œuvre	
• Spectacles au théâtre Les Gémeaux	
<b>Jeunesse</b> .....	<b>18</b>
• Prévention et sécurité routière	
• Expériences francophones des adolescents en Roumanie et au Vietnam	
<b>Action sociale</b> .....	<b>19</b>
• La vie quotidienne à Sceaux quand on est confronté à la perte d'autonomie	
• Noël à la Résidence de personnes âgées des Imbergères	
<b>Environnement</b> .....	<b>20</b>
• Conseil général des Hauts-de-Seine – les espaces verts	
• Maison de la Nature : les dimanches après-midi découverte	
<b>Associations</b> .....	<b>21 à 27</b>
<b>Bon à savoir</b> .....	<b>28 et 29</b>
<b>Petites annonces</b> .....	<b>30</b>
<b>Services de garde</b> .....	<b>31</b>

**SCEAUX MAGAZINE N° 303 - Février 2001**

Mensuel Municipal - 42<sup>e</sup> année

Directeur de la publication : Pierre Ringenbach

Rédacteur en chef : Chantal Brault - Édition : Ville de Sceaux - Service Communication

Responsable du service : Françoise Millet-Élichabéhère - Assistante : Claudine Chauveau

Responsable d'édition : Claire Veyne

Hôtel de Ville - 122, rue Houdan 92330 Sceaux - Tél. 01 41 13 33 00 - Fax : 01 41 13 33 99

Imprimerie : Desbouis Grésil - 91 230 Montgeron

Régie publicitaire : JP2A - 40, avenue Hoche - 75008 Paris - Tél. 01 42 89 89 42

## État civil

### NAISSANCES

enregistrées en décembre 2000

Matthieu LEBAS  
 Samuella EBENY  
 Elisabeth DEJOIE  
 Jonathan ROGER  
 Sébastien RICHARD  
 Erwan BAUDILLON  
 Timothée GRANDCHAMP  
 Raphaël HUAU  
 Amélie LOUIS  
 Samuel PÉAN  
 Mathieu RASOAMAHENINA  
 MAMONJISOA  
 Ethan CLAIRET  
 Guillaume ALEXIS  
 Arilès NEGROUCHE  
 Maya DUPERTUIS  
 Antoine KINDERF  
 Adrien BACH  
 Raphaël TIBAYRENC  
 Nicolas SCHONT  
 Taïga GONCALVES  
 Tiphaine MAIRE  
 Inès GAY  
 Valentin PIEDELIÈVRE.

### MARIAGES

en décembre 2000

Jean-Louis BOUCON  
 et Andrée GUILLARD  
 Erwan LE DÛ  
 et Saradien MOOTHOO  
 Olivier THOMAS  
 et Christelle ARNAUD  
 Stéphane JEAN  
 et Pascale RENAUD  
 Sébastien VICTORIA  
 et Corinne MASTROVASSILIS.

### DÉCÈS

enregistrés en décembre 2000

Alice RIOUX veuve DUMONT  
 Albert AUDIAS  
 Julien ESNAUD  
 Marie BERBERIAN  
 veuve KOTCHOUNIAN  
 René BÉNARD  
 Pierre PALLUEL  
 Paule LONGUET  
 veuve DUCLUZEAU  
 Simone LEFORT veuve ANCELLIN  
 Yvonne THOUVENOT  
 épouse BERNIÈRE  
 Jacqueline MELLA  
 Lucien CLAUDEPIERRE  
 Adrienne MANGIN veuve TREYER  
 Jean-Pierre CABUSSAT.

## Avez-vous pensé à vos papiers d'identité ?

Actuellement, les délais pour obtenir une nouvelle **carte d'identité** sont d'environ 3 semaines à 1 mois et de 8 à 10 jours pour un **passport**. Pensez à faire établir ou renouveler vos papiers.

*Il est recommandé de se présenter à la mairie le plus tôt possible pour connaître la liste des documents nécessaires.*

## Distinction

### Médaille de bronze de la jeunesse et des Sports

M. Bernard COUQUET  
 45 rue de Bagneux



**DESJONQUÈRES**  
**Paysagiste - Pépiniériste**

Création et entretien de parcs et jardins • Maçonnerie paysagère • Taille  
 Élagage • Arrosage automatique

15, rue du Colonel Fabien - ANTONY - ☎ 01 46 66 87 86

## Suppression de la fiche individuelle d'état civil et de nationalité française et de la fiche familiale d'état civil

Dans le cadre de la simplification des formalités administratives (décret du 26 décembre 2000), les personnes qui devaient produire une fiche d'état civil justifieront désormais de leur identité, de leur état civil, de leur situation familiale ou de leur nationalité, par la présentation de l'original ou la production d'une photocopie lisible (sans qu'il soit nécessaire de la faire certifier conforme, sauf exceptions) de l'un des documents suivants :

- livret de famille tenu à jour ;
- carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité ;
- carte d'ancien combattant, d'invalidé de guerre ou d'invalidé civil ;
- extrait ou copie de l'acte de naissance.

Concernant la justification de domicile, une simple déclaration sur l'honneur (produite sur papier libre ou par le biais d'un formulaire type) suffit sauf exceptions (délivrance d'une carte nationale d'identité, d'un passeport...).

Les justificatifs de domicile sont toujours obligatoires pour les inscriptions dans les établissements scolaires et d'enseignement supérieur.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu au service des Affaires générales situé 120 rue Houdan.

Tél. 01 41 13 33 50  
 ou au 01 41 13 33 51

N.B. Les services administratifs peuvent, en cas de doute sur la validité de la photocopie présentée ou en cas d'illisibilité de cette dernière, demander par lettre recommandée avec accusé de réception la présentation de l'original.

## Service national recensement obligatoire

Selon la loi n° 97.1019 du 28 octobre 1997 portant réforme du Service national, les **Français (filles et garçons)** nés en **février 1985** devront se faire recenser en **février 2001** en se présentant à la mairie de leur domicile, munis de leur carte nationale d'identité et du livret de famille des parents.

### TRES IMPORTANT

D'après l'Art. L. 113-4, avant l'âge de 25 ans, **pour être autorisé à s'inscrire aux examens et concours** soumis au contrôle de l'autorité publique, le jeune doit détenir obligatoirement **l'attestation de recensement**.

Il peut procéder à la régularisation de sa situation en se faisant recenser.

# Élections municipales des 11 et 18 mars 2001

Les électeurs voteront dans le même bureau de vote que lors du référendum du 24 septembre 2000, munis de la même carte d'électeur ou à défaut d'une pièce d'identité (à condition d'être inscrits à Sceaux). Seuls les électeurs qui ont demandé leur inscription sur la liste électorale, ou ont indiqué leur changement d'adresse au cours de l'année 2000, recevront une nouvelle carte avant le scrutin.

Les bureaux de vote seront ouverts de 8 h à 20 h sans interruption.

## Inscriptions sur les listes électorales

Certaines personnes peuvent encore se faire inscrire dans le cas où leur situation a changé après le 31 décembre. Ce sont principalement :

- les jeunes qui auront atteint 18 ans entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 10 mars 2001 ;
- les personnes ayant acquis la nationalité française ;
- les personnes ayant recouvré l'exercice du droit de vote ;
- les militaires renvoyés dans leur foyer ;
- les fonctionnaires mutés ou admis à la retraite ainsi que les membres de leurs familles.

Ces personnes doivent déposer leur demande d'inscription auprès de la mairie au moins dix jours avant le scrutin, soit le jeudi 1<sup>er</sup> mars dernier délai.

## Pour voter par procuration

Les seules autorités compétentes pour dresser une procuration sont :

- le tribunal d'instance d'Antony,
- le commissariat de police,
- la gendarmerie.

Le vote par procuration permet à un électeur (mandant) de se faire représenter au bureau de vote le jour du scrutin par un électeur de son choix (mandataire).

Le mandant et le mandataire doivent voter dans la même commune (peu importe le bureau) et ce dernier ne peut prendre en charge plus de deux procurations à la fois dont une seule établie en France.

Trois catégories d'électeurs peuvent exercer leur vote par procuration :

### 1 – Les électeurs qui établissent que des obligations dûment constatées les placent dans l'impossibilité d'être présents dans leur commune d'inscription le jour du scrutin.

Le recours au vote par procuration est justifié par l'éloignement de la commune d'inscription pour une cause impérative et indépendante de la volonté de l'électeur.

Ce n'est notamment pas le cas de l'électeur qui se borne à faire valoir qu'il est inscrit dans une commune autre que celle de sa résidence habituelle.

L'électeur doit fournir à l'appui de sa demande, une attestation établie sur un imprimé conforme au modèle visé par l'article R 73 du code électoral ou toutes pièces justificatives de nature à emporter la conviction de l'autorité habilitée à établir la procuration, notamment lorsqu'il invoque des raisons d'ordre professionnel ou familial (exemples : mariage, décès, déplacement professionnel ...).

Une attestation sur l'honneur n'est pas recevable à cet effet.

### 2 – Les électeurs visés à l'article L 71-II, qu'ils soient ou non dans leur commune d'inscription le jour du scrutin.

Dans cette liste, figurent notamment les personnes invalides, les personnes âgées bénéficiant d'une tierce personne, les malades, les femmes en couche qui sont dans l'incapacité de se déplacer le jour du scrutin.

Pour les personnes qui doivent justifier que leur état de santé ne leur permet pas de se déplacer, le certificat médical doit être établi par un médecin exerçant dans le département où réside le malade.

### 3 – Les électeurs qui ont quitté leur résidence habituelle pour prendre des vacances.

Cette disposition est désormais applicable à toutes les personnes, qu'elles

soient actives ou non, qui se trouvent dans cette situation.

Il reste que le recours au vote par procuration est subordonné à une donnée objective : une absence de l'électeur de sa résidence habituelle. Cette donnée objective doit pouvoir être contrôlée par l'autorité habilitée au vu des justificatifs produits (par exemple, billet de congés payés, contrat de location, réservation hôtelière, facture d'achat d'un voyage auprès d'une agence de voyages, copie de la taxe foncière ou de la taxe d'habitation concernant la résidence secondaire où se déroulent les vacances ...). La liste n'est pas limitative et dans chaque cas, l'autorité habilitée déterminera les justificatifs qui sont nécessaires à emporter sa conviction. Une attestation sur l'honneur n'est pas recevable à cet effet. En outre, la notion de vacances implique une absence prolongée, un séjour loin de son domicile (justifié, par exemple, par une attestation de vacances accordée par l'employeur).

Ce n'est pas le cas d'une absence momentanée, par exemple à l'occasion du repos de fin de semaine ou d'un séjour dans une commune proche de sa résidence.

### Pour faire établir une procuration le mandant doit se rendre directement au tribunal d'instance, au commissariat de police, ou à la gendarmerie, muni :

- d'un justificatif de l'absence, (cf. points 1.2.3)
- d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile,
- de la carte d'électeur du mandant et de celle du mandataire (ou à défaut nom, prénoms, date et lieu de naissance, profession et domicile).

Pour les procurations, vous pouvez vous adresser :

- au tribunal d'instance d'Antony, place Auguste Mounier, tél. 01 55 59 01 00. Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 16 h sans interruption.
- aux commissariats de police :
  - à Châtenay-Malabry : 28 rue du Docteur Le Savoureux, tél. 01 40 91 25 00
  - à Sceaux : 48 rue de Bagneux, tél. 01 41 13 40 00
 Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 18 h 30.
- à la gendarmerie  
4 rue du Maréchal Joffre à Sceaux  
tél. 01 46 61 26 15  
Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 18 h.

## Avis aux électeurs

### Titres d'identité à présenter pour exprimer son vote

Le Code électoral fixe une nouvelle liste des pièces d'identité exigées des électeurs français au moment du vote.

Cette liste s'établit ainsi qu'il suit : **carte nationale d'identité, passeport, carte du combattant chamois ou tricolore, carte d'invalidité civile ou militaire, avec photographie, carte d'identité de fonctionnaire avec photographie, carte d'identité ou carte de circulation avec photographie délivrée par les autorités militaires des armées de terre, de mer ou de l'air, permis de conduire, permis de chasser avec photographie, titre de réduction de la Société nationale des chemins de fer français.**

Les documents mentionnés ci-dessus doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés.

**Pour tous renseignements complémentaires, adressez-vous au service des élections de la mairie, 120 rue Houdan, tél. 01 41 13 33 50.**

## Vœux du maire au personnel communal

## Réception des commerçants



M. le Maire et Mme Patrigeon, directeur général des services, avec, à leurs côtés : à gauche, M. Michel Dobremel, Mme Marie-Dominique Albouy ; à droite : Mme Brigitte Fabien, Mme Marie-Claude Baranger.

Au cours de l'échange traditionnel des vœux, M. le Maire a félicité certains membres du personnel de la Ville, pour de longues années de services au sein de la collectivité, ou à l'occasion de leur départ à la retraite.



M. Guillou, président de l'UCAS (Union des commerçants et des artisans de Sceaux) en conversation avec M. le Maire et M. l'adjoint au maire chargé des relations avec les commerçants.

Comme chaque année, à la même époque, M. le Maire et la municipalité ont invité les commerçants, artisans et autres responsables d'entreprises de Sceaux à une rencontre destinée à la fois à marquer l'année nouvelle et à échanger sur toutes les questions relevant de la vie économique de la ville.

# Résultats du concours de décors de Noël

Le jury du 4<sup>e</sup> concours de décors de Noël organisé par la ville de Sceaux et les associations de quartier s'est réuni fin décembre pour décerner de nombreux prix.

Une initiative particulièrement réussie, celle de la rue Jacques Rivière : 16 familles se sont regroupées pour réaliser collectivement des décors lumineux dans la rue (photo ci-contre). Le jury leur a donc attribué un "prix d'exception".

Onze lauréats ont été primés. Il s'agit de :

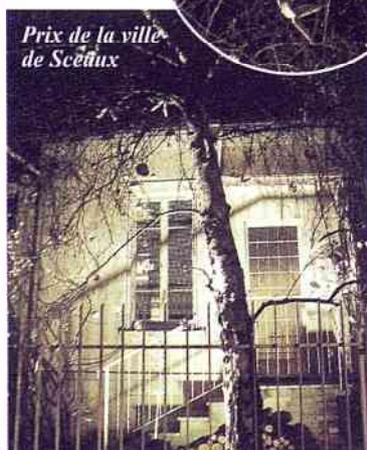
**PRIX DE LA VILLE DE SCEAUX**  
M. Serge Tandel

### PRIX PAR QUARTIER

**Sceaux-Robinson :** 1<sup>er</sup> ex æquo  
M. Jean-Louis Enguerra  
M. Patrick Knez

**Parc de Sceaux :**  
M. et Mme de Kerangat

Prix d'exception  
rue Jacques Rivière



Prix de la ville  
de Sceaux

**Cœur de Sceaux :**  
M. et Mme Guenin

**Sceaux-Marne-Musiciens :**  
M. Jacques Bidet

**Sceaux-Coudraies :**  
Mme Maria-Catarina Balhau

**Chêneaux-Sablons :**  
1<sup>er</sup> ex æquo  
Mme Marie-Claire Levy \M. et Mme Caraby  
M. Bonnaud-Lerou

**Sceaux les Blagis :**  
1<sup>er</sup> ex æquo  
M. Claude Redet

M. et Mme Désiré Sergeraert

# Réception des nouveaux Scéens



Accueil par M. le Maire d'un très jeune Scéen.

M. le Maire et la municipalité ont reçu le vendredi 19 janvier dernier à la Halle des Blagis (pour la première fois en ce lieu) les "nouveaux Scéens" qui avaient répondu à leur invitation.

Rappelons que, pour être invité à cette manifestation, il suffit d'être arrivé à Sceaux au cours de l'année écoulée mais aussi, bien sûr, de s'être fait connaître, soit par son inscription sur les listes électorales, soit en s'étant signalé au service Relations publiques/Communication de la mairie à la suite des informations parues à ce sujet dans *Sceaux magazine*.

M. le Maire a tout d'abord accueilli personnellement chacun des invités, dès leur arrivée, puis leur a présenté

le conseil municipal et les responsables des services de la Ville.

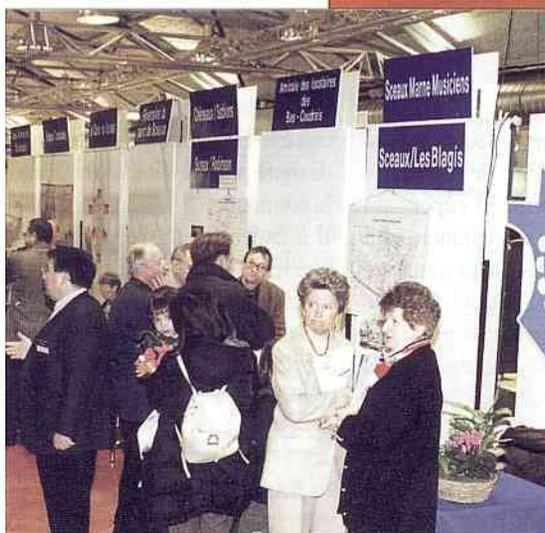
Les nouveaux arrivants ont pu, comme chaque année, prendre des contacts directs aux différents stands des services municipaux.

Les associations étaient également représentées, en particulier les associations d'accueil, les associations de quartier et les associations et organismes qui participent à la gestion des équipements culturels ou sportifs de Sceaux.

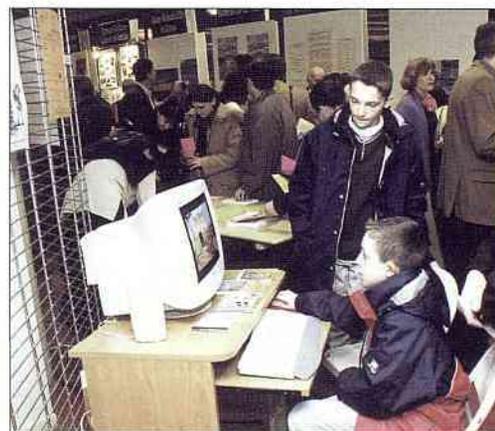
Cette sympathique rencontre s'est terminée autour d'un buffet.



Photos : D. Fradin



Plus de 20 "points d'information" pour faire le tour en une soirée de bon nombre des activités de Sceaux.



Présentation du conseil municipal et des différents responsables des services municipaux.



# Signature du contrat local de sécurité : une collaboration renforcée pour améliorer la sécurité



Photos : D. Fruch

Le 15 janvier 2001, le Préfet des Hauts-de-Seine, le Procureur de la République et l'adjointe de l'Inspectrice d'Académie ont signé avec le maire le contrat local de sécurité de la ville.

Le maire a tout d'abord rappelé les spécificités de la commune qui l'ont amené à se porter candidat à la signature d'un tel contrat : la présence de plusieurs gares, d'espaces verts très fréquentés mais surtout le nombre particulièrement important d'élèves et d'étudiants accueillis dans les différents établissements de la commune qui nécessitent des mesures de prévention adaptées.

Le maire a souligné son attachement à ce que le travail engagé avec différents services de l'État, notamment lors de l'élaboration de ce contrat, se développe à l'occasion de sa mise en œuvre.

Une nouvelle collaboration s'établira entre les services de police nationale et de police municipale dès que le nouveau commissaire de la circonscription prendra ses fonctions ; une convention a en effet été récemment signée entre le Préfet et le maire pour préciser la répartition des missions entre la police nationale et la police municipale et améliorer la coordination entre ces services.

M. le Maire a remercié l'ensemble des services (Police, Gendarmerie

nationale, Parquet...) pour leur engagement en faveur de la sécurité de la ville en exprimant cependant le souhait que cet engagement soit renforcé à l'occasion de la signature du contrat local de sécurité. La ville de Sceaux avait en effet été pionnière en signant en 1985 une convention avec le Préfet en vue de décharger la police nationale de diverses tâches (cartes d'identité, passeports, points école...) en contrepartie d'une présence d'effectifs plus importants sur le terrain, mais les résultats de cet accord n'ont pas été à la hauteur de ses attentes.

Chacun des signataires a ensuite exposé ce qui, parmi les objectifs du contrat local de sécurité, lui paraissait devoir faire l'objet d'une attention particulière.

L'adjointe de Mme l'Inspectrice d'Académie a souligné que – même si peu de problèmes graves sont constatés à l'intérieur des établissements scolaires de la commune – des initiatives sont à prendre pour aider les élèves à gérer les difficultés qu'ils peuvent rencontrer afin de prévenir les situations de "mal-être" et les conduites à risques. En outre, elle a invité chacun à développer des actions en direction de ces élèves pour leur faire mieux appréhender leur appartenance à la collectivité.

Les Comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté créés dans certains

collèges et lycées de la commune permettront aux représentants de ces établissements de réfléchir avec les médecins scolaires, avec les représentants de la ville, avec la police nationale mais aussi avec les parents d'élèves et des élèves eux-mêmes à des actions à mettre en œuvre dans ces différents domaines.

L'Inspection d'Académie s'est déclarée par ailleurs attentive aux problèmes qui pourraient se poser aux abords des établissements et qui pourraient perturber la scolarité des élèves.

Le Procureur de la République a souligné pour sa part son souhait qu'une collaboration étroite se poursuive entre le Substitut qu'il a récemment désigné pour le secteur de Sceaux et la commune.

Il a exprimé son attachement à ce que les victimes soient mieux prises en compte par les différents services existants ou à mettre en place.

Le Préfet a également noté qu'il convenait à Sceaux de porter une

attention particulière aux victimes. À cet égard, le contrat local de sécurité met en évidence qu'il ne suffit pas de s'attacher aux délits qui font l'objet de plaintes et de poursuites mais que le sentiment d'insécurité peut résulter de multiples causes qu'il faut analyser et prendre en compte. Il a invité ses services à s'attacher à améliorer le taux d'élucidation des faits portés à la connaissance des forces de police.

Il a précisé que la signature du contrat local de sécurité allait se traduire très prochainement par la présence d'effectifs complémentaires sur le terrain dans le cadre de la "police de proximité". (voir encadré) Le Préfet a enfin noté que chacun n'avait pas attendu la signature de ce contrat pour chercher à améliorer son mode d'action. Cette signature marque cependant le passage d'un nouveau cap pour une collaboration accrue entre l'ensemble des services contribuant à la sécurité sur le territoire de la commune.



## La police de proximité à Sceaux

Ainsi que le Ministre de l'Intérieur l'a récemment notifié au maire, la ville de Sceaux a été retenue pour figurer dans la deuxième vague de mise en place de la police de proximité.

La circonscription de police bénéficiera donc d'effectifs renforcés et d'une modernisation de son matériel.

Lors de la signature du contrat local de sécurité, le Préfet a précisé qu'une quinzaine d'agents complémentaires seront affectés à la circonscription à partir de mi-février avec pour objectifs une plus grande présence sur la voie publique et une meilleure implication dans la vie de chaque quartier.

# La Ville signe une Charte "Ville Handicap"

En 1999, sept associations de personnes en situation de handicap mental, moteur, psychique ou sensoriel et leurs familles se sont regroupées dans le département des Hauts-de-Seine au sein d'une plate-forme inter-associative des personnes handicapées. Cette plate-forme s'est donnée pour objectif de faire entendre le droit des personnes handicapées à une vie citoyenne et de les faire bénéficier des conditions de vie et de qualité d'accueil de la cité.

Dans ce cadre, la plate-forme inter-associative propose à l'ensemble des villes des Hauts-de-Seine de s'engager à promouvoir l'intégration des personnes en situation de handicap dans le cadre d'une Charte "Ville-Handicap".

Cette Charte, qui a été signée par la ville de Sceaux le 24 janvier, fixe des objectifs à atteindre et des mesures pratiques pour répondre aux besoins des personnes handicapées en matière d'information,

collaboration avec les personnes handicapées et leurs associations. La Charte permettra de renforcer la coordination des différents services municipaux et d'intégrer, dans un plan d'ensemble, des opérations déjà commencées dans le passé. Par exemple, il s'agira de développer l'accessibilité de l'ensemble des usagers aux espaces publics, afin de limiter la mise en difficulté et l'exclusion. Les améliorations bénéficieront d'ailleurs tout autant aux personnes âgées et aux parents de jeunes enfants.

Un certain nombre d'actions ont en effet déjà été engagées par la ville de Sceaux. Ainsi est développée une politique volontariste d'intégration

d'enfants handicapés dans les écoles, avec un plan d'intégration individualisé et l'accueil de ces enfants dans des classes à effectif allégé. Pour ce qui concerne l'accessibilité à la voirie, des bandes "podotactiles" blanches, dont le rôle est de prévenir les personnes aveugles ou malvoyantes des traversées piétonnes, ont

été mises en place aux passages les plus empruntés du centre ville au quartier Robinson.

Dans le cadre de la Charte, un programme d'actions sera élaboré chaque année en concertation avec les associations locales et les associations de la plate-forme inter-associative des Hauts-de-Seine pour améliorer l'intégration des personnes handicapées dans la vie sociale.



Photos : D. Fradin

de transport et de mobilité, d'accessibilité aux lieux publics, de logement, d'emploi, d'éducation et de formation, d'accès à la culture, aux sports et aux loisirs, d'amélioration de la vie à domicile et d'intégration à la vie sociale.

Par l'acceptation de cette Charte, la Ville souhaite manifester son intention d'engager une réflexion globale sur l'insertion des personnes handicapées dans la vie locale en étroite



*M. le Maire et les présidents des sept associations départementales cosignataires, en présence des associations scéennes de personnes handicapées, d'un public attentif et de jeunes du conseil d'enfants et de jeunes, s'engagent à travers la signature de cette Charte sur les axes prioritaires définis ensemble que sont une communication réciproque et un accompagnement à développer l'accessibilité en ville.*

## LE CARRÉ MOSAÏQUE

Votre appartement au Plessis-Robinson, le parfait équilibre entre *centre-ville* et nature



- Du studio au 5 pièces
- Face au Parc Henri Sellier
- Prestations de qualité

ESPACE DE VENTE : ANGLE AV. DU GAL DE GAULLE  
AV. ARISTIDE BRIAND - 92350 LE PLESSIS-ROBINSON

N°Azur 0 810 152 111

INTEGRALIM

PRIX APPEL LOCAL  
www.bouygues-immobilier.com

Bouygues Immobilier



# Semaine du cinéma français contemporain des Hauts-de-Seine

## 2<sup>e</sup> édition du 28 février au 6 mars 2001

### Les objectifs de la semaine du cinéma français contemporain

- Révéler, valoriser et défendre la diversité et la richesse du cinéma français contemporain ;
- favoriser le développement de la vie culturelle et cinématographique dans le département des Hauts-de-Seine à travers des programmations de films associées à des rencontres entre le public et les professionnels du 7<sup>e</sup> art ;
- fédérer et soutenir les cinémas de proximité du département issus de la petite et de la moyenne exploitation.

### PROGRAMMATION DU CINÉMA TRIANON

**Thème choisi : la petite musique du cinéma français**

Par ce thème, choisi volontairement ouvert, les spectateurs verront se

côtoyer ce qui constitue la singularité du cinéma français : des films populaires, conçus pour un large public, et d'autres films plus exigeants, pour spectateurs avertis.

C'est là le délicat travail auquel est confronté chaque responsable de salle : équilibrer un programme en tenant compte des goûts et des sensibilités de chacun, tout en préservant l'identité de la salle. Les deux personnalités invitées parleront donc de musique. L'un est un compositeur de musique de film renommé : Jean-Claude Petit, (on se souvient notamment de sa belle partition du *Cyrano* de Jean-Paul Rappeneau) ; l'autre, Judith Abitbol, a réalisé un film sur le travail du pianiste Jean-Louis Haguenaer, élaborant seul, chez lui, son interprétation des vingt-quatre préludes de Debussy.

Viendront compléter cette programmation, un dessin animé remarquable destiné aux enfants : *L'homme qui plantait des arbres*, d'après un récit de Jean Giono, avec la voix de Philippe Noiret. Et enfin,

la suite très attendue du grand succès de Thomas Gilou : *La vérité si je mens 2*, qui, soyons-en certains, apportera l'éclat du rire nécessaire à toute manifestation festive.

### Dates et horaires de la programmation :

*L'homme qui plantait des arbres* de Frédéric Back  
mercredi 28 février à 14 h 30 (Ciné-Goûter) et à 15 h 30, samedi 3 mars à 14 h 30 et à 15 h 30

*La vérité si je mens 2* de Thomas Gilou  
mercredi 28 février à 21 h, vendredi 2 mars à 14 h 30 et à 19 h, samedi 3 mars à 21 h, dimanche 4 mars à 17 h, mardi 6 mars à 19 h

*Le Hussard sur le toit* de Jean-Paul Rappeneau  
vendredi 2 mars à 21 h (soirée-débat en présence de Jean-Claude Petit, compositeur de la musique du film), dimanche 4 mars à 20 h, lundi 5 mars à 21 h

*La spirale du pianiste* de Judith Abitbol  
mercredi 28 février à 19 h, samedi 3 mars à 19 h, mardi 6 mars à 21 h (soirée-débat, en présence de Judith Abitbol, réalisatrice du film)

Cinéma Trianon

3 bis, rue Marguerite Renaudin - Tél. 01 46 60 05 64

## Soirée-débat le 12 février au cinéma Trianon

### "Charmant garçon" en présence de Patrick Chesnais, le réalisateur

#### Tourner la comédie

"Je me suis dit que j'allais tourner ce film.

Quel film ? Un film d'amour. Un film drôle sur l'amour. Je vais parler d'amour, d'une rencontre, d'un big bang. Encore ? Toujours !

Sinon quoi ? On a le choix au cinéma : western, un polar, un drame social, un road movie, un thriller, tout ce que j'ai connu au cinéma. Un peu de tout ça aussi dans le film.

Montrer l'arbre entier de la comédie. Ce truc particulier que je sais depuis longtemps. Une farce bouffonne au goût amer, un drame bien sûr dont on ne se retient pas de rire, juste une ode à l'amour, un petit poème drôle "scénaristiquement incorrect"

chantant la toute puissance de la passion. Bon... Mais je ne suis pas en train de créer des types dont on se souviendra pour l'éternité (bien que). Je ne construis pas une atmosphère "remarquable", j'ai filmé simplement une histoire pour les gens ordinaires en leur disant drôlement des choses qu'ils savent déjà.

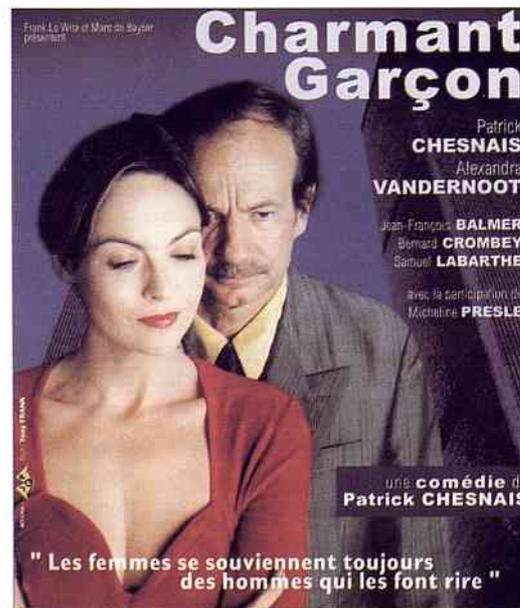
Et pour les faire rire - beaucoup.

Et puis je les connais bien ces sales caractères maintenant après toutes ces nuits, et je les trouve décidément très fréquentables. Énormes et légers, imprévisibles, ils apportent le désordre, donc la vie. Ils sont fragiles, violents, malins et menacés, charmeurs aussi, romantiques au bout du compte. Mais je ne vais pas vous les expliquer, les

vrais personnages sont inexplicables. Je vais simplement les laisser vivre. J'espère qu'on va continuer à s'amuser. On a déjà tellement ri ensemble !"

Patrick Chesnais

Séances les vendredi 9 février à 14 h 30, samedi 10 à 21 h, dimanche 11 à 17 h et **lundi 12 à 21 h (soirée-débat en présence de Patrick Chesnais)**.



# Séance publique du 25 janvier 2001

## ADMINISTRATION GÉNÉRALE

### Modification des statuts du Syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Ile-de-France (SIGEIF)

#### Le Conseil a :

approuvé la délibération du comité du Syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Ile de France portant sur les modalités législatives nouvelles en matière d'intercommunalité et d'extension des compétences en matières d'occupation du domaine public communal, de communication électronique, de télécommunications, de radio-diffusion, de vidéocommunication, de sécurité et de protection de l'environnement.

**Voté à l'unanimité**

## LOGEMENT

### SEMA Sceaux

#### Le Conseil a :

donné acte aux représentants du Conseil municipal de la ville au sein du Conseil d'administration de la SEMA-Sceaux pour l'information sur son activité et ses comptes pour l'exercice 1999.

**Voté à l'unanimité**

### Fonds local de Solidarité "Logement"

#### Le Conseil a :

approuvé les termes de l'avenant n°6 ayant pour objet de réabonder le Fonds local de solidarité à hauteur de 21 468 F, pour ce qui concerne la ville de Sceaux et autorisé M. le Maire à le signer.

**Voté à l'unanimité**

## AFFAIRES FINANCIÈRES

### Dépenses d'investissement

#### Le Conseil a :

autorisé M. le Maire à engager, liquider et mandater certaines dépenses d'investissement avant le vote du budget 2001.

**Voté à l'unanimité**

### Partenariat avec le Trésor Public

#### Le Conseil a :

autorisé M. le Maire à signer la convention de partenariat avec le Trésor Public visant à formaliser et renforcer les relations de travail déjà existantes.

**Voté à l'unanimité**

## PERSONNEL

### Frais de mission

#### Le Conseil a :

décidé la prise en charge des frais de déplacement engagés par un gardien de Police municipale, à hauteur de 3 845,15 F pour se rendre ainsi que deux de ses collègues au championnat de France de cross des Polices municipales qui s'est tenu le 15 octobre 2000 à Saint-Raphaël.

**Voté à l'unanimité**

### Filière sportive : régime indemnitaire

#### Le Conseil a :

- décidé d'instituer les différentes indemnités et primes prévues au cadre d'emploi des éducateurs des activités physiques et sportives ;  
- précisé que les primes et indemnités pourront être versées mensuellement aux agents titulaires, stagiaires et non titulaires, qu'elles seront revalorisées automatiquement en

fonction des textes en vigueur et que M. le Maire fixera les attributions individuelles en fonction des critères liés à la valeur professionnelle.

**Voté à l'unanimité**

### Filière technique : régime indemnitaire

#### Le Conseil a :

décidé de modifier la délibération du 23 novembre 2000, en ce qui concerne le coefficient applicable aux techniciens-chefs territoriaux.

**Voté à l'unanimité**

### Piscine des Blagis

#### Le Conseil a :

- décidé l'attribution d'une subvention complémentaire de 180 000 F à l'association de la piscine des Blagis.

**Voté à l'unanimité**

#### Le Conseil a :

- décidé le recrutement à compter du 1er février 2001 en qualité d'agents non titulaires, en application de la loi du 3 janvier 2001 relative à la résorption de l'emploi précaire et à la modernisation du recrutement dans la fonction publique territoriale ainsi qu'au temps de travail dans la fonction publique territoriale :

- de quatre moniteurs nageurs-sauveteurs ;
- d'un agent administratif.

- précisé que, dans ce cadre, les intéressés conserveront le bénéfice de leurs contrats de travail à durée indéterminée ainsi que celui de la rémunération perçue au titre de leur contrat de travail antérieur et de leur régime de retraite complémentaire et de prévoyance.

- précisé que les dispositions de la présente délibération se substituent à celles en date du 28 septembre 2000 pour ce qui concerne les emplois créés par reprise du personnel salarié de l'association non titulaire de la fonction publique.

**Voté à l'unanimité**

#### Le Conseil a :

décidé de compléter la liste des emplois d'agents non titulaires au titre des besoins occasionnels ou saisonniers.

**Voté à l'unanimité**

## DÉCISIONS DU MAIRE

Le Conseil a entendu le rapport de M. le Maire concernant les décisions qu'il a prises en application de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales.

## QUESTIONS ORALES

M. le Maire a répondu à trois questions orales relatives :

- à la fréquentation et au bilan de fonctionnement des studios de musiques amplifiées ;
- au bilan financier de la collecte et du traitement des déchets ménagers pour l'année 1999 ;
- à des faits de délinquance commis dans la ville à proximité des gares RER.

**PROCHAINE SÉANCE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL  
MARDI 27 FÉVRIER 2001 À 19 H 30 À LA MAIRIE.**

# Un délégué du médiateur de la République dans le sud du département

Le Préfet du département des Hauts-de-Seine vient de désigner pour un secteur géographique regroupant plusieurs communes du sud du département - dont la ville de Sceaux - un délégué du médiateur de la République qui sera à la disposition des habitants pour les aider dans les différends qui peuvent les opposer aux services de l'administration à l'occasion de telle ou telle décision les concernant.

Le médiateur de la République est une institution autonome et indépendante. Il ne reçoit d'instruction de personne et ne dépend ni du gouvernement ni de l'administration. Cette mesure intéresse toutes les catégories d'usagers qui peuvent donc s'adresser directement et gratuitement au délégué du médiateur.

## Quel est son rôle ?

Le médiateur de la République, comme son délégué départemental, intervient dans les litiges opposant les particuliers ou les personnes morales (associations, sociétés commerciales, sociétés civiles, syndicats, fondations) à une administration ou à un service public (par exemple : administration fiscale, administration préfectorale, caisse primaire d'assurance maladie, ASSEDIC, caisse d'allocations familiales, mairie, OPHLM, hôpitaux, universités, La Poste, France Télécom...) notamment dans le cas de décisions "inéquitables".

## Dans quels domaines peut-il intervenir ?

Citons à titre d'exemples :

- les impôts,
- la protection sociale, l'aide sociale,
- l'assurance chômage,
- les autorisations d'occupation des sols,
- les questions de nationalité, d'autorisation de séjour, de tutelles, d'état civil...

Après étude du dossier, il suggère à l'administration ou à l'organisme public concerné, de "réouvrir" le dossier pour parvenir à une solution amiable.

Le médiateur ne peut intervenir dans les litiges entre particuliers ou entre un agent en activité et son administration (employeur), ou dans une procédure en cours devant un tribunal, ou enfin remettre en cause un jugement.

Depuis sa création par la loi du 3 janvier 1973, l'institution du médiateur de la République a permis une amélioration significative des relations entre l'administration et l'usager. Le délégué départemental est l'échelon de proximité du médiateur. Il remplit une mission de règlement des différends et a également un rôle d'écoute et de conseil. Il tente de remédier aux dysfonctionnements administratifs et doit souvent jouer le rôle d'avocat des "causes perdues". Mais il n'est ni juge ni arbitre.

## Comment en savoir plus et comment rencontrer le délégué du médiateur ?

Tous les particuliers quels que soient leur nationalité et leur domicile peuvent faire appel gratuitement au délégué du médiateur.

*Attention : cette démarche ne suspend en aucun cas les délais de prescription et de recours devant un juge et n'interrompt pas les poursuites éventuelles.*

Le délégué du médiateur du secteur, Mme Françoise Pietra Piana assure des permanences **au point d'accueil des Blagis, 17 avenue de Montrouge, à Bourg-la-Reine, le jeudi de 9 h à 17 h.**

Elle peut être contactée :

- pendant cette permanence au numéro de téléphone suivant : 01 45 36 17 45 pour prendre rendez-vous,
- ou par courrier.

Afin de lui permettre de mieux comprendre le problème soulevé, il est souhaitable de se présenter au rendez-vous qu'elle aura fixé, muni de photocopies des documents ayant trait à la décision contestée ainsi que d'un résumé de l'affaire.

# Le conciliateur de justice est à votre disposition en mairie

**Qui est-il ?** C'est une personne bénévole.

**Qui le nomme ?** Le président de la Cour d'appel (Versailles).

**Quelle est sa mission ?** Favoriser et constater le règlement à l'amiable des conflits qui lui sont soumis en offrant toutes les garanties d'impartialité et de discrétion, notamment pour les problèmes de mitoyenneté, les conflits entre propriétaires et locataires ou opposant consommateurs et professionnels, les problèmes de copropriété, les querelles de voisinage ou de famille, les difficultés dans le recouvrement d'une somme d'argent ou la contestation de factures.

**Le recours au conciliateur de justice est entièrement gratuit et peut éviter d'engager un procès.**

## Quels sont les jours de réception ?

Chaque premier et troisième mardi du mois de 14 h 30 à 18 h.

## Comment contacter le conciliateur de justice ?

- En lui écrivant, à la mairie de Sceaux.
- En lui téléphonant au 01 41 13 33 00.
- En se présentant devant lui ou en prenant rendez-vous.

**Mairie de Sceaux**

**Le conciliateur de justice**

122 rue Houdan - 92330 Sceaux - Tél. 01 41 13 33 00

# Petite Chronique du temps passé

Nous avons vu dans l'article du mois dernier que la rue qui fait suite vers le sud à la place Frédéric Mistral s'était appelée successivement depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle rue Saint Jean, rue Le Pelletier de Saint Fargeau, rue du Marché... Le 16 novembre 1908, le Conseil municipal décidait d'honorer le souvenir du docteur Paul Berger en attribuant son nom à la rue où s'ouvre au n° 9, le Petit Château qu'il avait habité tous les étés depuis près de 20 ans.

## Rue du Docteur Berger

Qui était le docteur Paul Berger ? Né en 1845, chirurgien des hôpitaux de Paris en 1877, élu à l'Académie de Médecine, infatigable travailleur, il était le deuxième enfant d'une famille comprenant 5 fils et 3 filles. Leur père, pasteur de l'église luthérienne, originaire du "pays de Montbéliard", avait été appelé en 1855 à la charge de l'église de la Rédemption et toute la famille s'était installée à Paris, donnant ainsi aux enfants la possibilité de poursuivre des études riches et sérieuses. Avant d'investir le Petit Château, la famille avait pris l'habitude de venir passer l'été à Sceaux en louant successivement le 37 rue des Imbergères et la propriété Degas (actuelle Anima-thèque-MJC).

Il était resté célibataire comme son frère Théodore, banquier, et sa sœur Lydie ; tous les trois décidèrent en 1890 de louer en commun le Petit Château pour y recevoir frères, sœurs, neveux, nièces, cousins... "Estivants" peut-être, mais la famille Berger était totalement intégrée à la vie sociale de la commune ; des relations s'étaient nouées entre les Scéens et les Berger : petits services rendus, visites amicales... amitiés nouées peut-être grâce au train qui chaque matin emmenait et ramenait chaque fin d'après-midi époux et pères de famille qui avaient gardé leurs activités professionnelles dans la capitale, cependant que femmes et enfants jouissaient du bon air de la campagne.

Une de leurs petites nièces rappelle (1) : "Il faut imaginer l'extraordinaire liberté qu'avaient les enfants : tout le parc était à leur disposition à condition de ne pas être visibles du grand château... chaque enfant avait son arbre qui était sa maison, son domaine"...

Théodore disparaît le premier en 1900 d'un infarctus. Paul lui survivra jusqu'en 1908. C'est à sa mort que la Ville décide de garder le souvenir de cette famille amie qui lui sera fidèle jusqu'en 1923. Quand la princesse de Cystria, vendant le domaine, décide de garder pour elle le Petit Château, Lydie Berger doit le quitter et s'éteint quelques mois plus tard.

En descendant la rue, on peut rappeler le souvenir de la fontaine donnée par Colbert aux habitants de Sceaux, située approximativement à la hauteur des vitrines du marchand de chaussures. Le dauphin de fonte qui l'ornait a été déposé au musée de l'Ile-de-France.

Un peu plus bas s'ouvrait la ferme dite "La Courge" ayant appartenu à Nicolas Boindin, le constructeur du Petit Château,

avant d'être intégrée au domaine seigneurial puis de redevenir privée au XIX<sup>e</sup> siècle en abritant l'école Saint Jean-Baptiste ; transformée et agrandie par la suite, celle-ci deviendra l'école Jeanne d'Arc. Il n'en reste que la trace du nom dans le petit bâtiment annexe du CAUE.

Toujours du même côté, après le Petit Château, tout en bas, une entrée du

parc où là encore nous retrouvons le souvenir du passé rural de la ville. C'est "la porte aux vaches". N'oublions pas que sous l'Ancien Régime, les paysans de Sceaux n'hésitaient pas à envoyer leurs troupeaux paître dans le domaine, avec la permission tacite du Duc de Penthièvre à condition que les bêtes ne brouillent que l'herbe sans s'attaquer aux jeunes pousses des arbres. "Décidément, mon ami, nous ne serons jamais d'accord au sujet des vaches" écrivait-il à son intendant Philippe de la Marnière qui s'inquiétait de ces pâtures audacieuses.

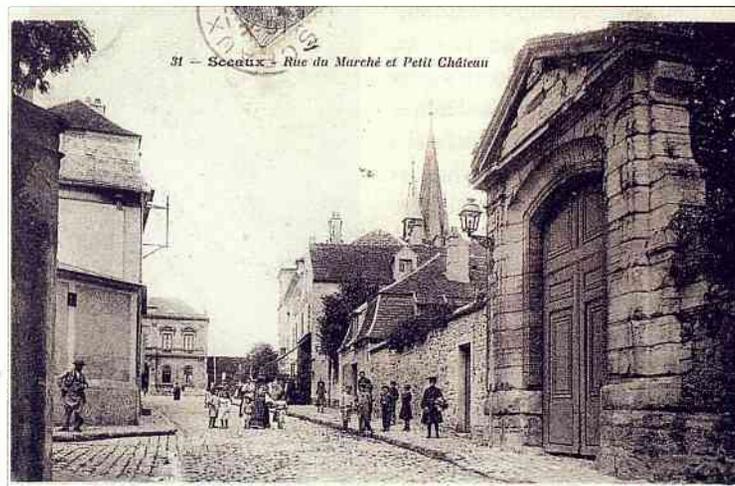
Sur le côté pair de la rue, les

constructions n'ont guère changé depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle. C'est dans la maison située au n° 12 actuel, qu'était installé depuis 1769 le pensionnat dirigé par Nicolas Garnon qui sera procureur de la commune en 1790. Son petit-fils François Nicolas Achille Garnon, né en 1798, sera notaire. Maire de Sceaux de 1830 à 1837, il fut également député sous la Monarchie de Juillet et la Seconde République.

En 1778, Gagnat dans sa *Promenade de Sceaux-Penthièvre* décrit l'immeuble ainsi : "vis à vis (la) grande porte de la Manufacture, il y en a une pareille, faisant l'autre bout en encoignure à droite de la rue des Imbergères où il se tient une pension de jeunes enfants pour le latin. Ces deux portes forment une demi-lune en face de celle du Petit Château. Le maître de pension a acheté cette maison pour y loger lui et ses pensionnaires et pour y tenir les basses classes ; mais comme elle n'était pas suffisante pour le nombre de ses petits pensionnaires, il vient de la faire augmenter d'un tiers ; et du jardin qui y était, il en a fait faire une cour au bout de laquelle est une porte grillée en fer faisant le parallèle de celle de la Manufacture".

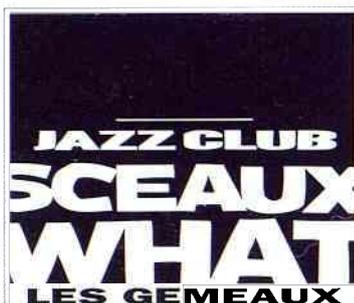
(1) cf. *Bulletin des Amis de Sceaux* n° 14, 1997. Catherine Pernot, *la famille Berger au Petit Château, 1890-1923*.

**Les Amis de Sceaux, Société d'histoire locale**  
**Bibliothèque municipale**  
**7 rue Honoré-de-Balzac**



Archives municipales de la ville de Sceaux.

# Les Gémeaux



## Debora Seffer New Group

avec : Debora Seffer (violon, voix), Thierry Maillard (piano, claviers, accordéon), Andrei Svatlov (basse), Jean My Truong (batterie), Arnaud Frank-Furt (percussions)

Vendredi 9 février à 21 h 30

Sceaux What



## Arlecchino servitore di due padroni

(Arlequin serviteur de deux maîtres)

Carlo GOLDONI /  
Giorgio STREHLER  
Spectacle en dialecte vénitien.  
Synopsis remis au spectateur.  
Mise en scène : Giorgio STREHLER  
Avec : Ferruccio Soleri, ...

“L’Arlequin est un fait extraordinaire dans l’histoire du théâtre mondain. Ce spectacle nous a accompagnés toute notre vie, en se renouvelant à chaque fois, année après année. Des centaines d’acteurs l’ont joué. Il y a des spectateurs qui l’ont vu naître, et qui, après plusieurs années l’ont vu renaître ; et puis d’autres aussi, qui l’ont reconnu, en Italie et à travers le monde... Aujourd’hui ces mêmes spectateurs et d’autres encore le reverront, à l’occasion de notre anniversaire.

Peut-être aurait-on pu écrire un grand livre sur cette histoire : celle d’un seul spectacle, répété (mais non copié) presque à l’infini. Personne ne l’a écrite et je crois que personne ne l’écrira. Mais si nous autres, gens de théâtre, pour faire notre merveilleux et désespérant métier, devons attendre ceux qui écrivent, on ne verrait nulle part s’allumer les feux de la rampe. Nous faisons le Théâtre. D’autres le regardent. D’autres encore le décrivent et en évoquent le souvenir. La plupart l’oublent.

Ou croient l’oublier car je pense qu’un acte théâtral artistique, vital, accompli, reste au sein du public comme un souvenir enseveli, mais non perdu...”

Giorgio Strehler, mai 1997

Du jeudi 1<sup>er</sup> au samedi 3 mars à 20 h 45, dimanche 4 mars à 17 h  
Grand Théâtre

## Dans le cadre de Chorus 92

Claude NOUGARO

Dimanche 25 mars à 20 h 45

Grand Théâtre



Renseignements et réservations :

Théâtre Les Gémeaux  
49, av. Georges Clemenceau  
Tél. 01 46 61 36 67



Photo : D. et L. Cimminaghi

## École nationale de musique, de danse et d'art dramatique de Bourg-la-Reine/Sceaux

### Contes et légendes

Concert au profit du Fonds d'aide aux élèves organisé avec l'Association des Amis du Conservatoire de Bourg-la-Reine/Sceaux.

Les *Légendes Opus 59* de Antonin Dvorak pour piano à quatre mains sont ici prétexte à un voyage dans l'univers des légendes populaires russes. Trois comédiens se joindront aux deux pianistes pour vous charmer avec des contes russes issus du répertoire populaire.

Hélène Bailly et Marcelo Braga-Santos, piano.

Tewkik Bensnoussi, Karine Bocobza, Marion Sicre, comédiens.

Nous vous encourageons vivement à

venir applaudir les professeurs de l'ENM qui se produisent bénévolement dans le cadre des concerts donnés au profit du Fonds d'aide aux élèves que gère notre association : les Amis du Conservatoire. C'est une façon de découvrir les artistes que sont aussi les professeurs de nos enfants, tout en contribuant à faciliter la pratique de la musique (achat de partitions, entretien des instruments...) pour des élèves particulièrement motivés.

### Catherine Ledinot

Présidente des ACBS

Vendredi 9 mars 2001 à 20 h 30

à l'auditorium de l'ENM

Renseignements : ENM

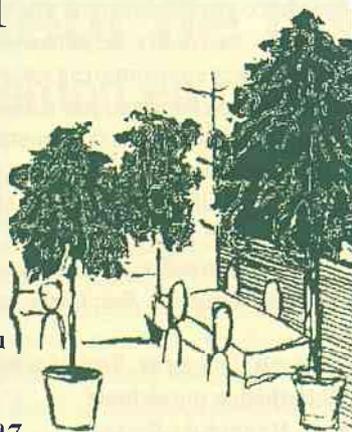
Tél. 01 41 87 22 32

## RESTAURANT du THÉÂTRE

DU MARDI AU SAMEDI  
(midi et soir)

49, avenue Georges Clemenceau  
92330 SCEAUX

Réservations : 01 46 60 07 07



# Studios La Caisse Claire : bilan d'activité

Depuis leur ouverture en octobre 1999, les studios n'ont jamais cessé d'évoluer et il nous est possible, pour ce début d'année, d'exposer de façon non exhaustive, un état des lieux de leur fonctionnement.

La Caisse Claire accueille en décembre 2000 environ une centaine d'adhérents, ce qui correspond à une moyenne hebdomadaire de 25 groupes répartis dans les deux studios.

Dans le petit studio, le volume horaire des répétitions représente 40 heures. Il s'agit essentiellement de séances nocturnes (du mardi au vendredi de 18 h à 24 h) et de séances du week-end (samedi après-midi et dimanche toute la journée). Un tarif de 70F/h est appliqué pour ces tranches horaires.

Le grand studio voit, depuis quelques semaines, sa fréquentation en augmentation avec une préférence pour les créneaux du week-end.

Jusqu'à maintenant, nous sommes dans le registre de la pratique amateur vu la jeunesse des studios et la communication mise en œuvre. Notre implication est véritablement locale. Cependant, le taux d'occupation croît de manière exponentielle, ce qui confirme un avenir de développement. Dans les heures pleines, le petit studio sera bientôt complet, ce qui entraîne déjà un report de séances dans le grand studio. À cela s'ajoute le démarrage de l'enregistrement en février qui aura pour effet, vu la demande, d'accroître le fonctionnement des studios. De nouveaux services, l'enregistrement live et multipiste, accroissent les perspectives dans le développement des studios.

## Les axes de développement

Nous sommes en réflexion permanente sur le développement qui se définit en quatre axes :

### > L'accueil des professionnels

Depuis le mois de janvier, nous avons pris contact avec des conservatoires, des structures sociales et culturelles afin d'échanger des expériences. C'est une initiative qu'il faut reproduire fréquemment. En effet, proposer les services des studios à



Cabine d'enregistrement (console et magnéto 24 pistes numériques)

d'autres publics permettra de développer l'activité en journée.

### > La formation

Il est intéressant de développer l'accueil de conservatoires et autres organismes de formation musicale œuvrant dans le secteur de l'animation. Le personnel des studios intervient pour des actions de formation, notamment dans le domaine de l'informatique musicale comme il l'a déjà fait en novembre et décembre 1999 avec l'IFA (Institut de formation à l'animation, adhérente à la fédération régionale des MJC).

### > L'animation scolaire

Depuis la rentrée des vacances de février dernier, les studios accueillent des classes primaires et maternelles grandes sections pour des actions de sensibilisation. Il s'agit d'une concertation commune entre le directeur de la MJC, l'action éducative municipale et les directeurs d'écoles de la ville (Centre, Blagis, Clos Saint-Marcel). Environ 25 classes sont concernées et les visites

s'étalent sur une période de deux mois. Elles reposent sur une animation ludique et interactive d'une heure entre les enfants et l'animateur : perception de l'environnement sonore, découverte du matériel et des instruments, jeux avec les rythmes et les sons, enregistrements de chants, etc. À la fin de chaque

séance, des questionnaires pour les enfants sont remis aux professeurs afin que nous puissions mieux évaluer leur sensibilité pour la mise en place de projets d'ateliers musicaux.

### > La dynamique interne

Il ne faut pas perdre de vue que nous sommes dans un contexte de pratique amateur et qu'il faut toujours aller dans ce sens. C'est pourquoi, au-delà des répétitions, nous cherchons à organiser des concerts pour développer l'expression artistique des jeunes groupes. D'où le concert jazz du 25 janvier 2000, celui du 31 mars, Les Gémeaux (340 entrées payantes !), la Fête de la musique... dans la limite de notre domaine d'intervention. Au sein des studios, il est prévu d'organiser des répétitions pu-



bliques (grand studio) qui consistent à produire un ou deux groupes devant une vingtaine de personnes, les enregistrer, le tout se terminant par un "boeuf". Les studios débutent leur activité de formation avec l'atelier des techniques DJ animé par Mathieu Jacquemin. Cet atelier sera in-

tégré à un stage "nouvelles technologies" (cf détails in article *Sceaux magazine* de mars 2000, "la Caisse a du coffre !") qui aura lieu aux vacances scolaires permettant de palier l'inévitable baisse d'activité durant cette période.

## À L'aube de 2001

Depuis septembre 2000, Les Studios proposent à l'ensemble de ses adhérents de nouveaux tarifs, le prix des adhésions restant inchangé (65 F). Il s'agit de forfaits de 36 heures réduisant respectivement pour le petit et le grand studio les taux horaires de 70 à 58 F et de 90 à 75 F. Il en résulte pour l'ensemble des studios que les créneaux horaires du soir (18 h - 24 h) sont presque tous occupés par des groupes réguliers. En journée, des musiciens (solo) et des groupes commencent à occuper certains créneaux (mercredi, jeudi, vendredi après-midi).

L'enregistrement commence à devenir effectif dans le fonctionnement des studios puisqu'en décembre 2000, on a programmé une séance hebdomadaire.

La formation est elle aussi bien engagée grâce à la consolidation du partenariat avec l'IFA. En effet, cet organisme nous a commandé huit journées de formation en signant une convention avec la MJC.

Les ateliers MAO et DJ fonctionnent de mieux en mieux (ils sont quasiment complets dans leurs tranches horaires) et donneront lieu à un stage "nouvelles technologies" aux vacances de février 2001.

Pour finir, les concerts prévus en 2001 sont plus conséquents : en février, concert rock ; en mars, concert de chanson francophone ; en mai, concert aux Gémeaux ; en juin, fête de la musique.

Vous pouvez nous rendre visite à tout moment pour nous rencontrer ou venir échanger des informations.

### L'équipe des studios

**Studios La Caisse Claire**  
**Animathèque - MJC**  
**21 rue des écoles**  
**Tél. 01 43 50 94 08**

# Inscriptions scolaires

Les inscriptions pour la scolarisation des enfants à la rentrée de septembre 2001 dans l'une des écoles de Sceaux se déroulent actuellement en mairie et ceci jusqu'au 7 avril 2001.

Le service de l'Action éducative vous recevra du lundi au vendredi de 14 h à 17 h et le samedi de 9 h à 11 h 30 pour enregistrer l'inscription de votre enfant et vous indiquer l'école du secteur dont relève votre logement. L'admission à l'école élémentaire est de droit, une fois remplies les formalités d'inscription. L'admission à l'école maternelle sera prononcée par la directrice de l'école concernée, en fonction de l'âge et dans la limite des places disponibles. En pratique, les enfants nés avant le 31 décembre 1998 sont admis.

## Pièces à fournir :

- Livret de famille,
- Carnet de santé ou certificat de vaccinations (BCG, DT-Polio),
- Trois dernières quittances de loyer ou factures EDF-GDF,
- Dernier avis d'imposition à la taxe d'habitation,
- Dernier avis d'imposition sur le revenu.

**Attention :** seuls les originaux de ces documents seront pris en considération. Toute fausse déclaration pourra faire l'objet de poursuites en application de l'article 441-6 du Code pénal.

**Pour tout renseignement :**  
tél : 01 41 13 33 92 ou 91.



Photo : D. Fradin

# Menus au restaurant scolaire

Les parties des menus ci-dessous en caractères gras ne concernent que les écoles primaires.

## Du 5 au 9 février

### LUNDI

- Potage au choix
- Chipolatas grillées ou Saucisses de volaille\*
- Coquillettes
- Fromage frais sucré, **fromage frais arôme**
- **Fruit au choix**

### MARDI

- Tomates et olives, **carottes aux raisins**
- Cordon bleu
- Gratin de chou fleur
- **Fromage au choix**
- Biscuit au choix

### MERCREDI

- **Betteraves vinaigrette, haricots verts vinaigrette**
- Omelette
- Pommes sautées et ratatouille
- Fromage au choix
- Fruit au choix

### JEUDI

- **Sardine et beurre, maquereau**
- Rôti de volaille soubise
- Haricots beurre persillés
- Yaourt sucré, **yaourt arôme**

### VENREDI

- Endives aux noix, **salade verte**
- Pavé de merlu sauce citron
- Riz tomate
- Crème vanille, **crème chocolat**
- **Fruit au sirop au choix**

## Du 19 au 23 février

### LUNDI

- **Salade de maïs, demi pomelos**
- Escalope de dinde grillée
- Epinards à la crème
- Fromage au choix
- Fruit au choix

### MARDI Repas savoyard

- Salade verte
- Assiette de charcuterie ou Assiette de charcuterie de volaille\*
- Raclette
- Roulé aux myrtilles
- Jus de raisin

### MERCREDI

- Carottes à l'orange, **concombres vinaigrette**
- Poisson pané et citron
- Jardinière de légumes
- Liégeois au chocolat, **liégeois à la vanille**
- **Biscuit au choix**

### JEUDI

- Friand
- Navarin d'agneau
- Ebly
- Fromage blanc sucré, **fromage blanc arôme**
- Fruit au choix

### VENREDI

- Tomates à la monégasque, **chou alsacien**
- Merguez douce
- Semoule et ses légumes
- Fromage au choix
- Fruit au sirop au choix

## Du 22 au 26 janvier

### LUNDI

- Potage au choix
- Rôti de porc à l'indienne ou Rôti de volaille à l'indienne\*
- Riz safrané
- Yaourt arôme, yaourt sucré
- Fruit au choix

### MARDI

- **Salade composée, tomates vinaigrette**
- Nuggets et ketchup
- Carottes et pommes béchamel
- Fromage au choix
- Compote au choix

### MERCREDI

- **Concombres vinaigrettes, salade verte**
- Parmentier de thon gratiné
- Fromage frais sucré, **fromage frais arôme**
- Eclair au chocolat

### JEUDI

- **Saucisson à l'ail et cornichon, œuf dur mayonnaise\***
- Sauté de volaille forestier
- Haricots verts
- Fromage au choix
- Fruit au choix

### VENREDI

- Carottes râpées, **salade hawaïenne**
- Filet de colin sauce surimi
- Macaroni
- Fromage blanc arôme, **fromage blanc sucré**
- **Flan pâtissier**

# Le conseil d'enfants à l'œuvre

## Participation à la signature de la Charte "Ville Handicap"



Photo : D. Fradin

Le 24 janvier, une délégation des enfants élus du conseil a assisté à la signature de la Charte "Ville Handicap".

À cette occasion, ils ont interrogé le maire sur les moyens les plus urgents et indispensables à mettre en œuvre

afin de faciliter la vie des personnes handicapées et leur place dans notre ville.

La pertinence de leurs questions et l'attention dont ils ont fait preuve en écoutant les associations cosignataires de cette charte parler de leurs

missions auprès des handicapés ont été particulièrement remarquées par le public présent. Une telle sensibilisation est indispensable pour prendre en compte le plus tôt possible le rôle de chacun dans l'aide aux plus démunis.

## Commissions du conseil d'enfants

Les commissions du conseil d'enfants ont commencé. Leurs travaux porteront surtout cette année sur le sens de leur engagement de jeunes citoyens. C'est ainsi qu'ils iront à la découverte des institutions et plus particulièrement ils apprendront le rôle d'un maire et d'un conseil municipal.

En outre, ils aborderont une fois encore les questions de violence, les moyens d'y remédier dans leur vie quotidienne ; ils reviendront sur les problèmes de sécurité routière et de comportements sur la voie publique. Enfin, ils se proposent de réunir tous les éléments d'information sur les activités destinées aux enfants et aux jeunes afin de les faire connaître à l'aide d'un document qu'ils diffuseront à un large public.

# Spectacles au théâtre Les Gémeaux



Photos : D. Fradin



Les 18 et 19 janvier, le théâtre des Gémeaux a présenté aux élèves des écoles maternelles et élémentaires (CP-CE1-CE2) un spectacle musical *À moi le Monde* offert par la Ville.

Ce spectacle met en scène Mamemo, un petit enfant d'aujourd'hui qui veut tout comprendre et tout connaître, et sa vache imaginaire. Mamemo chante et son amie la

vache se transforme en une multitude de personnages et d'objets afin d'être toujours près de lui. Pour les plus grands, un spectacle est prévu début avril.

# Prévention et sécurité routière

“À Sceaux, être jeune citoyen, c’est : des droits, des devoirs, des règles.

C’est vivre au sein d’une société régie par des droits et qui impose des devoirs. Mais au-delà du cadre strictement légal, il existe des règles morales et des principes qui permettent de vivre ensemble. (...)”

Cet extrait de la Charte de la Citoyenneté précise que vivre ensemble, c’est faire que chacun prenne conscience de ses responsabilités à l’égard de lui-même et des autres. La voie publique, la route sont des espaces où ces règles s’appliquent tout particulièrement.

En effet, il existe un sujet douloureux et qui frappe encore plus spécifi-

quement la tranche d’âge des 15/24 ans, c’est l’insécurité routière.

Nous avons souhaité aborder avec un groupe d’une vingtaine d’adolescents ce thème qui les concerne tous, qu’il s’agisse de piétons, de rollers, de cyclistes et de futurs ou jeunes automobilistes.

L’objectif est de promouvoir la sécurité routière auprès des adolescents, de les inciter à adopter des comportements préventifs, à rechercher la sécurité plutôt que le risque et à accepter les règles collectives et la réglementation.

Il nous a semblé utile d’engager un dialogue afin de les sensibiliser et de leur apporter un maximum



d’informations afin de les rendre responsables d’eux-mêmes et des autres dans leur vie quotidienne.

Afin de marquer un temps fort de cette réflexion, la mission jeunesse

organise un débat le 30 mars 2001 à l’ancienne mairie avec des spécialistes de la prévention et de la sécurité routière.

## Expériences francophones des adolescents en Roumanie et au Vietnam

*Des élèves de Marie Curie ont souhaité faire part de leur engagement pour la francophonie et relatent les voyages exceptionnels auxquels ils ont participé et qui les ont convaincus de poursuivre cette mission dont ils se sentent investis.*

Du 26 octobre au 9 novembre dernier, dans le cadre de la francophonie, huit élèves de la Cité scolaire Marie-Curie ont mené une mission à Bucarest, en Roumanie, avec pour but de concrétiser le récent jumelage de la Cité scolaire avec l’École centrale de Bucarest. Ils ont vécu dans la solidarité quotidienne des jeunes Roumains, découvrant leur culture et leur mode de vie. Ils racontent :

“Nous avons été accueillis très chaleureusement par nos correspondants, élèves de l’École centrale, parlant à la perfection la langue de Voltaire, et très imprégnés de culture française. Durant deux semaines, nous avons découvert Bucarest, la capitale de ce pays de 23 millions d’habitants, francophile et francophone depuis bien longtemps. Nous avons notamment visité le musée du village, l’auberge de Manuc, le Parlement, le palais Cotroceni, le célèbre musée de paysans roumains, et, en dehors de Bucarest, le château Peles et le palais Mogosoia.

Le point d’orgue de notre séjour fut sans doute les colloques des 2 et 3 novembre, au palais du Parlement, à l’École centrale et au ministère des Affaires externes ; nous y avons discuté de la mondialisation avec le Pr. Jacques Barrat, attaché culturel de l’ambassade de France, de la démocratisation de la Roumanie avec les jeunes de l’association Master-Forum, et du rôle des nouvelles technologies dans la francophonie. Le séjour se termina par un spectacle, en français comme il se doit ; Rimbaud, Pagnol, Brassens et le *Cyrano* de Rostand étaient au programme.”

*La revedere ! (Au revoir, en roumain)!”*  
**Michaël R., Maeva P., Maya B., Maya T., Paula C., Noémie K., Noémie B., Marine C.**

Les lycées de Marie-Curie et Chu Van An de Hanoi sont associés depuis longtemps dans un partenariat francophone.

Quant à nous, nous avons vécu dans

des familles vietnamiennes à Hanoi, pendant deux semaines. C’est un vrai choc culturel que de se retrouver plongées dans un mode de vie aussi radicalement différent du nôtre que celui des Vietnamiens. D’abord la vie au lycée est très différente : cours le matin ou l’après-midi seulement pour utiliser au mieux les locaux pour les 2000 élèves. Nous rentrions le soir à la maison sur de petites motos dans une circulation démentielle pour nous (pas de feux aux croisements, chacun fait ce qui lui plaît sans heurter les autres) puis nous dînions à la hanoïenne, façon très éloignée des restaurants exotiques connus, dans des maisons très différentes et variées selon les familles.

Nous étions sept jeunes filles de la troisième à la terminale et nous avons rencontré toutes les instances occupées à la diffusion de la langue française au Vietnam : le ministère de l’Éducation et de la Formation, le département des Relations internationales, l’École polytechnique,

l’École supérieure de Commerce, l’Ambassade de France et les associations culturelles associées, les Amitiés franco-vietnamiennes...

Le colloque final (“La francophonie et ses enjeux pour la jeunesse”) a permis de faire le point sur les attentes des jeunes Vietnamiens en ce qui concerne la qualité de l’enseignement du français qui leur est prodigué. Nous avons aussi participé à des cours de classes bilingues.

La fête de la Francophonie de la dernière soirée a été un grand succès et a permis d’apprécier l’humour des lycéens de Chu Van An.

Cette expérience unique, qui nous a permis d’entrer en contact avec une autre manière de voir le monde, doit avoir des prolongements dans le cadre de la francophonie et des échanges d’établissements scolaires ; nous serons là pour en témoigner et étendre ces liens.

**Sabrina H., Mélanie D., Clarisse D., Cécile T., Lila R., Marion G., Aurore C.**



*Les élèves en voyage à Hanoi.*

# La vie quotidienne à Sceaux quand on est confronté à la perte d'autonomie

Il est des moments de la vie où l'on se trouve confronté pour soi, ou pour une personne proche, à la perte d'autonomie.

Des besoins spécifiques apparaissent alors, auxquels la famille et le voisinage ne peuvent plus répondre seuls. Aux nombreuses questions qui se posent, des solutions diversifiées existent, mais elles sont parfois insuffisamment connues.

Depuis de nombreuses années, la ville de Sceaux, à travers son Centre communal d'Action sociale propose aux Scéens un ensemble de services auxquels les personnes âgées, handicapées ou immobilisées temporairement et leurs familles peuvent s'adresser.

Vous trouverez auprès de personnes expérimentées une écoute à votre situation actuelle ou future et des réponses aux questions que vous vous posez afin d'envisager ensemble des solutions.

Ainsi, pour celles et ceux qui vivent à leur domicile, il existe des services qui peuvent vous apporter l'aide devenue indispensable à votre vie quotidienne :

- **un repas porté à domicile 7j/7**, repas complet journalier pour toute

personne ne pouvant pas se déplacer temporairement ou définitivement ;

- **une aide à domicile** pour l'assistance aux tâches matérielles, entretien courant du logement, courses, préparation du repas, petites démarches administratives, maintien des relations avec l'extérieur ...

- **un service de soins infirmiers** qui assure des soins d'hygiène, dit de nursing, aide au lever et au coucher, aide au repas, préparation des médicaments ...

- **une télalarme** qui permet d'être relié par un système émetteur-transmetteur à une centrale d'écoute qui gère une intervention adaptée si nécessaire ;

- **un repas pris au restaurant des Imbergères** qui permet de rompre l'isolement quotidien ; ce restaurant accueille chaque midi tout retraité scéen pour prendre un repas en bonne compagnie, avec sa famille ou ses amis éventuellement ;

- **un hébergement temporaire** rendu nécessaire, par exemple à la sortie d'une hospitalisation si l'on ne souhaite pas rentrer immédiatement à domicile ou pendant l'absence des proches sur lesquels on compte habituellement. Cet accueil est possible à la **Résidence des Imbergères** dans une chambre équipée d'une kitchenette (seul ou en couple) ;

- **une chambre d'accueil le temps de la visite à un parent vivant à la Résidence des Imbergères.**

Ces différents services peuvent selon les situations individuelles se compléter progressivement ou se combiner pour une meilleure satisfaction des besoins.

Pour celles et ceux qui ne souhaitent plus, pour diverses raisons, rester à leur domicile, il est possible de déposer une demande pour entrer à la **Résidence pour personnes âgées Les Imbergères. Celle-ci dispose de 45 studios pour personne seule et de 8 deux pièces pour couple ou groupe de deux personnes**, équipés d'une véritable petite cuisine et d'une salle d'eau avec douche assise. Chaque résident meuble et aménage suivant ses goûts son logement qui devient un véritable domicile et que l'on peut appeler "un petit chez soi dans un grand chez vous", ainsi que le dit la directrice.

C'est dans cette Résidence que vous trouverez toutes les informations concernant les services énumérés ci-dessus et gérés sur place, ce qui permet un véritable travail d'équipe et une réelle coordination.

Vous y trouverez également les programmes des diverses animations, sorties et conférences.

Il est toujours préférable dans la mesure du possible d'anticiper les changements dans l'organisation de sa vie quotidienne. C'est la raison pour laquelle il ne faut pas hésiter à s'informer avant toute situation d'urgence, ce qui permet de bien réfléchir, de bien accepter et de prévoir les échéances.

Toutes ces informations pour le maintien à domicile, ainsi que le coût de ces services qui est fonction des ressources personnelles, des prises en charge des caisses de retraite et des aides qui sont susceptibles d'être accordées, peuvent être obtenues en vous présentant à la Résidence, 19 rue des Imbergères, auprès de Mme Françoise DAVID, coordinatrice des services à domicile ou de l'une de ses collaboratrices, Mmes Brigitte DUMONTET ou Sylvie TROTTIN, ou en téléphonant au 01 46 60 35 38, numéro d'appel unique. Ce numéro de téléphone peut être utilisé comme une centrale d'appels si la demande est au départ peu précise.

## Noël à la Résidence de personnes âgées des Imbergères

Comme tous les ans, un repas à destination des Scéens bénéficiaires des prestations du service de maintien à domicile, résidant en ville ou aux Imbergères, s'est déroulé dans un cadre festif et chaleureux : la décoration en rouge et vert, la cheminée comme au bon vieux temps, le repas soigné, les échanges entre convives, le service et les attentions de toute l'équipe du personnel ont donné à cette journée un caractère de charme et d'amitié, en présence de M. le Maire et de membres de la municipalité.

"Qu'est-ce que vous faites, me demandait-on l'autre jour - c'est Paul Léautaud qui le raconte - je m'amuse à vieillir et c'est une occupation de tous les instants".

Vieillir et vivre, avec pour chacun la capacité à être présent aujourd'hui, la capacité de faire valoir la mémoire et l'expérience, le souci des générations qui viennent, la capacité de tenir sa place et de s'exprimer.

L'échange des vœux a achevé ce repas de fin XX<sup>e</sup> siècle et de lancement du millénaire.



# La collecte sélective

## Ramassages des emballages et déchets ménagers

### Le bac vert

réservé au verre :  
les bouteilles, flacons et pots en verre.  
Secteur 1 : mardi  
Secteur 2 : jeudi Secteur 3 : vendredi



Photos : Bleue Image



### Le bac bleu

réservé aux bouteilles et flacons en plastique, transparents et opaques, boîtes de conserves, canettes, bidons et aérosols vides, barquettes en aluminium, briques alimentaires, cartons d'emballages, journaux et magazines.  
Secteur 1 : mardi  
Secteur 2 : jeudi Secteur 3 : vendredi

### Le bac marron

tout le reste, y compris les sacs en plastique.  
Secteur 1 : lundi, mercredi, vendredi  
Secteur 2 : lundi, mercredi, vendredi  
Secteur 3 : mardi, jeudi, samedi



→ Les bacs vert, bleu et marron sont ramassés les jours fériés sauf le 1<sup>er</sup> mai.

### Les déchets verts

La collecte des déchets verts est interrompue pendant les mois d'hiver et reprendra au printemps.



### Les objets encombrants

Secteur Ouest : les lundis 19 février, 5 et 19 mars 2001 (objets à sortir pour 6 h du matin).  
Secteur Est : les lundis 12 et 26 février, 12 et 26 mars 2001 (objets à sortir pour 6 h du matin).  
Pour connaître votre secteur, appelez le 01 41 13 33 39.

## Conseil général des Hauts-de-Seine Les espaces verts

### À la découverte d'une médiathèque sur les arbres et les jardins

Jusqu'au 20 février 2001, le CEDRE (Centre de documentation et de recherches sur les arbres et les jardins) ouvrira ses portes pour des visites découvertes, dans le cadre de la manifestation "la Science se livre" organisée par l'ADAC (Association départementale d'action culturelle) dans les bibliothèques des Hauts-de-Seine. Le public intéressé par la botanique, l'horticulture ou l'art d'aménager un jardin pourra prendre connaissance des fonds de la bibliothèque, du centre de documentation et de la photothèque du CEDRE et des modalités d'accès à ces différents espaces.

Au cours d'une conférence s'inscrivant dans le thème général de la manifestation "nature/artificiel", Jean-Noël Maleyx, ingénieur à la Direction des espaces verts du Conseil général des Hauts-de-Seine, fera

découvrir au public un parcours illustré de quelques espaces naturels remarquables retenus, pour leur intérêt paysager ou écologique, dans le schéma départemental des espaces naturels sensibles. Des lieux étonnants en milieu urbain, mais des lieux fragiles qu'il convient de protéger, de valoriser et de rendre accessibles au public afin d'améliorer notre cadre de vie tout en favorisant le maintien d'une certaine biodiversité.

Visite découverte du CEDRE : le 14 février à 14 h 30.  
Lieu : Arboretum de la Vallée-aux-Loups, 46-56, rue de Chateaubriand 92290 Châtenay-Malabry.  
À la suite de cette manifestation, le CEDRE vous accueillera sur rendez-vous ou en accès libre pour la consultation de ses fonds documentaire et photographique.

Pour tout renseignement sur les conditions de visite, contacter le CEDRE au 01 41 13 00 90.

## Maison de la Nature

### Les dimanches après-midi découverte

11 février à 15 h  
"La science se livre"  
Avec les animatrices de la Maison de la Nature ; création d'un jardin d'intérieur (tout public).

18 février à 15 h  
"La science se livre"  
Avec les animatrices de la Maison de la Nature ; jeux de société sur les jardins (tout public).

25 février à 15 h et à 16 h30  
"Les orchidées" - Nicole Chesneau  
Confection de bouquets exotiques avec des orchidées.

4 mars à 15 h et à 16 h 30  
"Les confitures" - Nathalie Macker  
Explication et réalisation.

11 mars à 15 h et à 16 h 30  
"Les chants d'oiseaux" - CORIF.  
18 mars à 15 h et à 16 h 30

"Poésie au coin du feu" - M. Lemoine  
et harpiste.

25 mars à 15 h et à 16 h 30  
"Les agrumes et le parfum"  
Sami Turki

Ouvert du lundi au vendredi :  
9 h à 12 h 30 - 14 h à 18 h,  
et dimanche : 14 h à 18 h.  
Sur rendez-vous pour les groupes.

La Maison de la Nature des Hauts-de-Seine  
Parc de l'Île Saint-Germain, 92130 Issy-les-Moulineaux  
Tél. 01 55 95 80 70 Fax : 01 55 95 80 79  
Internet : [www.cg92.fr/maisondelanature](http://www.cg92.fr/maisondelanature)  
E-mail : [maisondelanature@cg92.fr](mailto:maisondelanature@cg92.fr)

# Animathèque – MJC de Sceaux



Photos : Jean-Luc Mege

## “LES ENFANTS VICTIMES DE LA GUERRE” du 26 février au 10 mars 2001

Dans le cadre des expositions à thème de la MJC, nous vous proposons de parcourir le sujet et malheureusement fait d'actualité : “Les enfants victimes de la guerre”. Ainsi du 26 février au 10 mars, dans les locaux de la MJC, vous aborderez ce thème décliné sous différentes formes :

### • Exposition : “Terres minées”

En partenariat avec “Handicap International”, nous avons l'honneur d'accueillir et de présenter le travail remarquable réalisé par 5 journalistes et 4 écrivains, dont le reportage a déjà été présenté à Paris et dans plusieurs villes d'Europe :

• Photographies de Jane Evelyn Atwood, Claudine Doury, Susan Meiselas/Magnum, Marie-Paule Nègre/Metis, Anne Van Der Stegen/Editing.

• Textes de Dario Fo, Zoë Valdes, Mia Couto, Claude Duneton. Reportages réalisés au Cambodge, en Casamance, au Kosovo, au Nicaragua et en Thaïlande.

Un regard sur des hommes, des femmes, des enfants victimes de mines anti-personnelles et qui luttent chaque jour pour se reconstruire.

### • Reportage photos de Jean-Luc MEGE

Photographe lyonnais professionnel indépendant, Jean-Luc MEGE a passé plusieurs mois au cœur des conflits et notamment à Sarajevo. Il présente ici son travail réalisé en Bosnie, mais aussi en Irak et Colombie. Il est un adepte du grand angle qui - dit-il - permet à chacun de se situer au cœur de l'action.

“Histoire de ne jamais oublier que toute l'absurdité humaine pouvait aussi se rencontrer concentrée dans le regard perdu d'un enfant sur son lit d'hôpital”.

### • Définition des Droits de l'enfant

En collaboration avec l'association “Enfants du monde”, ce volet de l'exposition est notre note d'espoir. Il présente la convention internationale des Droits de l'enfants : émergence, chronologie de sa constitution et exploitation. Parallèlement, nous présenterons la Charte des droits de l'enfant écrite par le conseil municipal de jeunes de Sceaux.

### • Réflexions : conférences, débats, discussions

*Jeux interdits*, film de René Clément (1951), visionné lors d'une soirée ciné-débat animée par Jean-Pierre Piton, animateur de la MJC et documentaliste du Centre Beaubourg, jeudi 1<sup>er</sup> mars à 20 h 30.

Participation aux frais : 25 F

“Comment devenir adulte lorsqu'on n'a pas eu d'enfance ?” Conférence présentée le mardi 6 mars à 20 h 30.

Conférence animée par Claire-Aude Pichard de l'association “l'école des parents”. Psychologue en interculturel et psychomotricienne, Claire-Aude Pichard anime des groupes de paroles de parents dans des quartiers difficiles et des lieux délicats (prisons ...) et intervient auprès de professionnels de la santé et de l'éducation. À l'issue de sa conférence, un débat s'instauraera avec le public et la présence de personnes dont les expériences et témoignages appuieront la conversation.

Participation aux frais : 30 F

### “La place de l'enfant dans le conflit Iran-Irak”

Conférence présentée par l'association “Enfants pour la paix victimes des conflits” jeudi 8 mars à 20 h 30.

Participation aux frais : 30 F

Pour ces différentes manifestations, la réservation est souhaitée au 01 43 50 05 96.

Nous aurons le plaisir de vous accueillir du lundi au vendredi de 9 h à 22 h et le samedi de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h. Fermeture le dimanche.

### STAGES Stage de peinture d'icônes

Entre le 26 février et le 16 mai 2001, se déroulera un stage de peinture d'icônes sous la direction de Mihaël Milunovic, artiste peintre de Sceaux. Ce stage propose une introduction à la technique, l'esthétique et l'histoire de l'icône. Il vous apprendra sans trop de peine et de façon très claire, comment peindre une icône avec des moyens modernes et aussi comment les apprécier, les distinguer et reconnaître différents styles d'icônes.

Les cours seront répartis sur dix semaines à raison de 2 heures chacun. Ils auront lieu sur 7 lundis et 3 mercredis de 19 h à 21 h dans les locaux de la MJC.

Tarif : 1 000 F + adhésion pour les 10 séances matériel compris.

Inscriptions dès maintenant à l'accueil de la MJC, le nombre de places étant limité.

### Stage d'initiation au trompe-l'œil et au décor peint

Les 20, 21 et 22 février de 10 h à 16 h (journée continue).

Anne Chevrier-Midot vous propose 3 journées pour découvrir le trompe-l'œil et vous initier aux techniques du décor peint. Dans une ambiance décontractée et un cadre accueillant, vous pourrez goûter aux joies de la peinture à l'huile et à l'art du faux : ciel, moulures, ornements, matières et patines, et ceci est accessible à tous !!!

Tarif : 600 F + adhésion (matériel non inclus).

L'Animathèque est ouverte du lundi au vendredi de 9 h à 22 h sans interruption, le samedi de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h. Fermeture le dimanche. Durant les vacances scolaires : ouverture du lundi au vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Fermeture le samedi et le dimanche.

Animathèque – MJC de Sceaux  
21 rue des écoles  
Tél. 01 43 50 05 96



## Centre social et culturel des Blagis

### Appel aux bénévoles

Dans le cadre de l'activité "Accompagnement scolaire" le CSCB recherche des personnes pouvant donner quelques heures de leur temps par semaine, pour suivre et aider des élèves du primaire, du collège et du lycée, par petits groupes. Toute bonne volonté sera la bienvenue !

Prendre contact avec Gaëlle au CSCB.



Démonstration lors de la réception des nouveaux Scéens au stand du CSCB.

Photo : D. Fradin

### Fête d'internet

Dans le cadre de la "Fête d'internet", le CSCB organise le 3 mars une journée "portes ouvertes" : présentation du site jeunes "Ados 92" et du site CSCB.

Présentation des travaux des stages informatique-vidéo.

Libre-service pour surfer sur internet. Internauts ou pas, vous serez les bienvenus.

Pour plus de renseignements :  
CSCB - 2, rue du Dr Roux  
Tél. 01 41 87 06 10

## Les Amis de Saint-Jean-Baptiste

Les Amis de Saint-Jean-Baptiste de Sceaux vous informent que l'Association Œcuménique de la région de Bourg-la-Reine prépare une exposition sur la Bible qui se tiendra du 7 au 25 septembre 2001, dans la salle des Colonnes à Bourg-la-Reine.

Elle sera précédée de trois conférences. La première de ces conférences aura lieu le 6 mars 2001 à 20 h 45 à la Faculté Jean Monnet de Sceaux. Le professeur de l'Université de Rouen, Jacques Rollet traitera du thème : "La Bible, un livre pour aujourd'hui ?" *M. Saint-Germain*



## Sceaux AVF-Accueil

### Les fêtes civiques sous le Directoire à Sainte Foy la Grande

"Timeo Danaos et dona ferentes". Virgile, dans son *Énéide*, exprime par la bouche du grand prêtre Laocoon, cette vérité qu'il faut toujours se défier d'un ennemi quelque aimable, quelque généreux qu'il paraisse. Paul Laroche de Roussane, membre de l'Académie nationale des Sciences, Belles Lettres et Arts de Bordeaux, nous montrera dans sa conférence, en prenant pour référence les fêtes mentionnées en titre, que les historiens ne s'adressent plus seulement aux archives publiques mais recherchent aussi les documents privés constatant, en l'occurrence, que l'enthousiasme populaire vanté par les premières, est fortement atténué, voire contredit par les seconds et que, confortant "a contrario" Virgile, des adversaires politiques agressivement odieux peuvent être en réalité des amis sincères !  
Et aujourd'hui ? L'Histoire ne cesse de recommencer...  
Le lundi 26 février à 14 h 30, salle de l'ancienne mairie.

### Les Andalouses

Au pluriel, selon le titre de l'exposition qui se tient actuellement à l'Institut du Monde Arabe. Il s'agit en effet d'une région qui a connu dans son histoire de nombreuses occupations. D'abord, les Phéniciens, bientôt chassés par les Carthaginois, avant de devenir une florissante colonie romaine. Au V<sup>e</sup> siècle, les Vandales l'envahissent et lui donnent son nom actuel (Vandalusia) avant d'être à leur tour chassés en 711 par le chef maure Tariq. Ce fut le début de la conquête arabe qui connut son apogée avec la fondation du Califat de Cordoue (VIII<sup>e</sup> siècle - X<sup>e</sup> siècle). Elle devint par la suite chrétienne, au XIII<sup>e</sup> siècle. L'exposition que nous vous proposons de visiter est essentiellement centrée sur la période arabe et met en lumière les influences reçues de l'Orient : syriennes avec les califes de la dynastie des Umayyades venant de Damas pour établir un émirat à Cordoue et irakiennes avec les Abbassides de Bagdad.  
La région inconnue à cette époque un éclat incomparable, tant artistique qu'intellectuel, remarquablement mis

en valeur par l'exposition. Le 27 février à 10 h 30 à l'Institut du Monde Arabe.

### À la découverte de Bologne, capitale de l'Émilie Romagne

Nous vous avons présenté, le mois dernier, à l'occasion d'une récente conférence, cette véritable perle italienne, érigée en l'an 2000, ville européenne de la culture, où se tient actuellement la remarquable exposition consacrée aux "Princes étrusques".  
Comme complément idéal à cette conférence, nous vous proposons un voyage permettant d'aller admirer sur place, lors d'un week-end, cette superbe ville qui, outre ses arcades qui, paraît-il, sont au moins aussi célèbres que les canaux de Venise ! présente avec sa Piazza Maggiore, la place de Neptune où s'élève la fontaine de Jean Bologne (illustrée ci-dessus), le Palais communal, le Palais du Podestat, la basilique San Petronio, le Musée archéologique, un ensemble particulièrement harmonieux.



Et il y a bien sûr cette Exposition étrusque...

Du vendredi 2 mars au soir au lundi 5 au matin.

*Jean Duquesnoy*

**Permanences de Sceaux AVF-Accueil :**

**mardi et vendredi 9 h 30 - 11 h 30  
au 14 ter, rue des Imbergères et  
mercredi 14 h 30 - 16 h 30.**

**Tél. 01 46 60 55 27 et 01 43 50 45 05**

# Rencontres littéraires et artistiques de Sceaux

## Les Arts Premiers au Louvre

“Le Louvre devrait recueillir certains chefs-d'œuvre exotiques dont l'aspect n'est pas moins émouvant que celui des beaux spécimens de la statuaire occidentale” - Guillaume Apollinaire.  
 “Aucun art n'ayant influencé plus directement la plastique de notre époque, l'art nègre entrera au Louvre comme une explication nécessaire, en même temps que les œuvres qu'il a inspirées” - Félix Fénéon.  
 “Beaucoup veulent l'art nègre au Louvre où il entrera” - André Malraux.

C'est fait. Depuis le 13 avril, l'art primitif a fait son entrée au Louvre avec 120 sculptures des arts d'Afrique, d'Asie, d'Océanie et des Amériques. Ce sont des écrivains, des philosophes, des artistes surtout, qui posaient au début du siècle un regard nouveau sur l'art primitif : Picasso, Derain, Braque, avant André Breton

et les surréalistes, vont s'en inspirer. Bousculant les idées reçues, ils découvrent dans les arts premiers une esthétique novatrice là où l'habitude était de n'y voir qu'une curiosité ethnique.

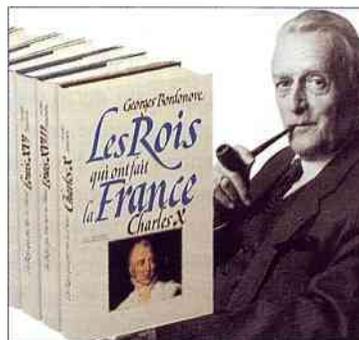
En attendant l'ouverture du musée des Arts Premiers du quai Branly, on a puisé et sélectionné soigneusement dans plusieurs collections éparpillées quelques chefs-d'œuvre, capables comme le souhaite Jacques Chirac, de se mesurer aux plus purs trésors du Louvre.

Nous organisons une visite commentée le 28 février.

## Talleyrand, prince des diplomates

Prodigieux Talleyrand qui, avec Napoléon, marqua d'une empreinte ineffaçable l'une des périodes les plus tourmentées de notre histoire !

Né sous Louis XV, mort sous Louis-



Un succès jamais démenti : “Les Rois qui ont fait la France” de Georges Bordonove.

Philippe à 84 ans, il connut huit régimes, six souverains et fut six fois ministre des Affaires étrangères, ne rentrant dans l'ombre que pour resurgir en pleine lumière.

Doué d'un flair infallible, il faisait et défaisait les rois, les abandonnant dès qu'ils s'abandonnaient eux-mêmes. Son duel avec Napoléon (le diplomate contre le conquérant), son

action, ses choix répondaient à l'idéal de liberté et de paix qu'il avait hérité du Siècle des Lumières. Intuitif, visionnaire, ayant “de l'avenir dans l'esprit”, il prédit l'actuelle fédération européenne, la montée en puissance de l'Amérique, les dangers du panslavisme. Au Congrès de Vienne, il sauva la France du démembrement. Premier diplomate de son siècle, il fut aussi le dernier grand seigneur par son élégance et son faste. Sphinx de la politique, il fut à la fois l'acteur et le témoin impassible des événements de son époque.

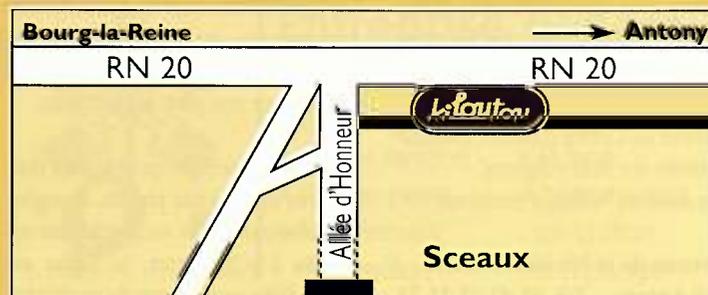
Georges Bordonove signera son livre sur Talleyrand le 2 mars à l'issue de sa conférence à 14 h 30 à l'ancienne mairie.

Pour tout renseignement :  
 Marie-Lou Schenkel  
 Tél. 01 46 61 25 88



## LOCATION DE MATÉRIEL Entreprises et Particuliers

140, av. Général Leclerc  
 RN 20 - SCEAUX  
 Tél. 01 47 02 55 55  
 Fax 01 47 02 39 42 - [www.kiloutou.fr](http://www.kiloutou.fr)  
 Ouvert du lundi au vendredi de 7h à 19h, samedi de 8h à 19h



S. C. L. A.

# Sceaux Culture, Loisirs et Amitié



## Le Musée Carnavalet : la mémoire de Paris

Au siècle dernier, nous inaugurons un cycle consacré à l'histoire de Paris, au Musée Carnavalet sous la conduite de Christophe Peter. Oserais-je affirmer que "la plus belle œuvre d'art de ce musée n'est autre que l'hôtel dont il porte le nom" ?

Acheté en 1866 par la ville de Paris, il devint le musée historique municipal, après quelques transformations indispensables.

Le mardi 6 février, notre conférencier poursuivra la lecture de ce beau livre de pierre, "De 1789 à nos jours". Nous pourrions, paraît-il,

admirer une peinture d'Hubert Robert (1733 - 1808), grand spécialiste de monuments en ruine, représentant "La Bastille dans les premiers jours de la démolition" (20.07.1789), démolition que l'on doit à l'un des personnages le plus controversé de Sceaux : "le patriote Palloy" !

## Taiwan : Formose ?, république de Chine ?

Mme Josiane Cauquelin ne manquera pas de nous raconter l'histoire de cette île qui repose en Mer de Chine, à 220 km des côtes chinoises lors de la conférence-projection du lundi 26 février à 14 h 15, salle de l'ancienne mairie. Nous apprendrons également qu'à Taïwan, et dans les petites îles qui en dépendent, vivent environ 200 000 aborigènes dont on ne parle jamais.

Permettez-moi, Madame, de soulever un coin de ce voile méconnu : ces "anciens chasseurs de têtes" ont su

créer une organisation sociale dans laquelle les hommes et les femmes se partagent les rôles, sans jamais avoir voté une loi sur la parité !...

## Manufactures nationales des Gobelins, de Beauvais, et de la Savonnerie

Colbert, en 1667, établit aux Gobelins, dans les locaux précédemment occupés par la teinturerie d'écarlate de la famille Gobelin, une Manufacture royale des meubles de la Couronne, sous la direction de Charles Le Brun. Les premiers ateliers de tissage sont au nombre de quatre. La Manufacture privée de Beauvais exécute également des tapisseries en haute et basse lice jusqu'à la fin du 18<sup>e</sup> siècle.

La Manufacture privée de la Savonnerie, créée par Simon Lourdet, est installée près du ponceau de Chaillot dans des bâtiments qui abritaient jadis une fabrique de savon, et là est l'origine de ce nom de savonnerie qui reste attaché aux tapis de pieds.

La Manufacture de la Savonnerie s'installe aux Gobelins en 1826, et celle de Beauvais en 1940. Les bâtiments de cette cité artisanale, grou-

pés autour de trois cours, seront incendiés en 1871. Lors de la visite, prévue le 6 mars, nous découvrirons ces ateliers qui, depuis trois siècles exécutent les fameux "Gobelins" et dont certains métiers remontent à la fondation. Au cours de cette visite passionnante, n'oubliez pas le credo commercial de Colbert : "il faut produire, produire bien, produire beaucoup pour beaucoup vendre, et attirer en France tant d'argent qu'il n'en reste plus chez les autres". Quel beau programme !...

## Le Futuroscope, à portée de la main !...

Le jeudi 3 mai, le TGV attendra sagement les voyageurs de SCLA en gare de Massy pour les emporter en 80 mn à la gare TGV-Futuroscope : n'est-ce point là voyager "super-malin" !... Deux jours dans un monde à la limite du virtuel. Les inscriptions doivent se faire avant le 15 mars.

*Joseph de Pirey*

**Pour obtenir un renseignement supplémentaire, n'hésitez pas à appeler Marina au : 01 46 60 94 00. Merci.**

## Démocratie 13<sup>e</sup> Dialogue et Réflexion

L'Association "Démocratie 13<sup>e</sup>/Dialogue et Réflexion" dont le rayon d'action couvre Antony, Bourg-la-Reine, Châtenay-Malabry et Sceaux poursuit son cycle d'activité 2000/2001 le mercredi 28 février 2001 à 20 h 30 au théâtre de la Piscine, 254 avenue de la Division Leclerc (N186) à Châtenay-Malabry avec une conférence-débat sur "Guerre ou Paix entre les trois monothéismes ?", avec M. Jean Lambert, anthropologue et philosophe, chercheur au Centre d'études interdisciplinaires des faits religieux.

**Mme Andrée Veillat, Présidente**

**26 avenue de la Division Leclerc  
92160 Antony - Tél. 01 42 37 21 21**



## Association Valentin Haüy

### Les aveugles et malvoyants dans nos villes

Vous pouvez aider les déficients visuels à mieux vivre dans la ville. Pas seulement en les aidant à traverser la rue, ce qui est déjà très gentil, ou à éviter les obstacles ; mais en donnant un peu de votre temps pour les représenter auprès des autorités compétentes, au nom de l'Association Valentin Haüy (AVH), afin que la ville leur soit plus accueillante.

De l'inventaire des problèmes rencontrés dans la rue par les aveugles et malvoyants à la recherche des remèdes à y apporter, la tâche est vaste. Elle se fera par de multiples

contacts, notamment avec les municipalités et leurs services techniques, comme la participation à des commissions dites "d'accessibilité".

Une charte "Ville-Handicap" est proposée à la signature des villes des Hauts-de-Seine, depuis le printemps dernier, par un groupe d'associations au service des personnes handicapées, dont l'AVH. Pour en assurer le suivi, notre association a besoin de nouveaux bénévoles.

Enrichissez-vous ! Devenez bénévole au service des handicapés visuels de votre ville. Il suffit de

prendre contact avec la permanence locale de l'Association Valentin Haüy.

### Permanences AVH à Sceaux :

- le lundi de 14 h à 16 h à la MJC, 21 rue des écoles, tél. 01 55 52 06 06 ;

- le 3<sup>e</sup> mardi du mois de 10 h à 12 h au CSCB, 2 rue du Docteur-Roux ;

- et au Comité régional par téléphone ou fax 24 h/24 h au 01 46 60 41 44.

# Association du lotissement du Château de l'Amiral

Il convient d'informer les Scéens que le 12 octobre 2000, la délégation permanente de la commission régionale du patrimoine et des sites d'Ile-de-France a émis un avis défavorable pour une proposition d'inscription du Château de l'Amiral sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, mettant ainsi un terme à la procédure diligentée.

La conservation régionale des monuments historiques de la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles) d'Ile-de-France avait élaboré, préalablement, un rapport.

En 1998, l'Association du Lotissement du Château de l'Amiral avait manifesté le souhait de protéger le Château de l'Amiral (bâtiment EDF-GDF situé 110 rue Houdan à Sceaux) par une mesure d'inscription à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, idée reprise par le conseil municipal qui, le 28 juin 1998, a voté la demande d'inscription à l'unanimité.

Le Château de l'Amiral est le seul bâtiment du patrimoine scéen dont la construction remonte au milieu du 17<sup>e</sup> siècle. En partie remaniée au fil des ans, sa façade Nord, côté jardin, a conservé l'ordonnance équilibrée de son époque.

Un ouvrage récemment écrit par Jean-Louis Gourdin *La Maison de la Croix - Doyenne des maisons*

*scéennes* relate le passé de ce bâtiment dont l'histoire est liée à des événements importants et à des personnages célèbres. Jean-Louis Gourdin évoque, entre autres, dans cet ouvrage passionnant Jean Romanet également propriétaire de l'hôtel Guenegaud à Paris, Charlotte d'Estrades, demi-sœur de la marquise de Pompadour, Jean-Baptiste Muiron, aide de camp de Bonaparte qui sauva la vie de son général au Pont d'Arcole. L'Amiral Tchitchagoff accusé de tort par le haut commandement militaire russe d'avoir favorisé la retraite de Napoléon, lors du passage de la Berezina a trouvé asile à Sceaux et habita le château durant vingt ans.

Au 19<sup>e</sup> siècle, le domaine devint la propriété d'Adolphe Bertron, personnage idéaliste qui, jusqu'à la fin de sa vie, essaya de mettre en pratique une doctrine humaniste et égalitariste. En rêvant sans doute au phalanstère de Fourier, il avait baptisé le bâtiment "le Palais de l'Humanité".

La délégation permanente de la commission régionale du patrimoine et des sites d'Ile-de-France n'a prêté aucune attention à cette histoire, justifiant sa décision par "le caractère intrinsèque de l'édifice" jugé inintéressant, au mépris des critères de la loi du 31 mars 1913 et du décret du 18 mars 1924 aux termes desquels

l'immeuble doit présenter "un intérêt d'histoire ou d'art suffisant pour en rendre désirable la protection".

L'association du Lotissement du Château de l'Amiral s'est trouvée dans l'obligation de constituer le dossier destiné à la DRAC.

Les associations de quartiers, soucieuses de préserver le patrimoine scéen ont appuyé la demande.

La maison conçue par l'architecte Lurcat, située boulevard Desgranges a eu plus de chance que le château de l'Amiral. On ne comprend pas pour quelles raisons l'une a fait l'objet d'une mesure de protection et pas l'autre.

L'inscription du Château de l'Amiral

à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques aurait généré un périmètre de protection de 500 mètres.

Actuellement, le bâtiment n'est pas inventorié et ne bénéficie d'aucune protection. Certes, il figure dans le projet d'élaboration d'une zone ZPPAUP sans précision quant aux mesures le concernant.

L'association du lotissement du Château de l'Amiral œuvre pour sauvegarder le patrimoine scéen, préserver le charme de notre ville.

**Marie-Thérèse de Crécy**

*Présidente de l'association du lotissement du Château de l'Amiral*

## Note de la Rédaction

La rubrique réservée aux associations dans *Sceaux magazine* a pour objet de leur permettre de relater leurs activités et de faire l'annonce de leurs projets. Bien que n'entrant pas très précisément dans ce cadre, l'article publié ci-dessus a été inséré afin de répondre aux souhaits de l'association du lotissement du Château de l'Amiral et de ne pas priver les Scéens d'informations les concernant. L'exposé succinct des faits qu'il présente et l'interprétation qui est donnée de ceux-ci expriment le point de vue de l'association et n'engagent que sa responsabilité. Toutefois, pour éclairer le lecteur sur le problème soulevé, il convient de préciser que :

- la demande d'inscription du Château de l'Amiral à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques avait été initiée conjointement par la Ville et l'Association du Lotissement du Château de l'Amiral ;
- la décision prise récemment par la délégation permanente ne met pas fin pour autant à la recherche et à l'examen de dispositifs locaux susceptibles de garantir la protection du bâtiment.

## LE BISTROT DE L'ORANGERIE

13 rue Michel Charaire - 92330 SCEAUX

**Cuisine traditionnelle Française**

**Cadre élégant et raffiné**

**Ouvert tous les jours**

**du mardi au dimanche midi inclus**

**de midi à 14h30 et de 19h à 22h30**

**à la carte, prix moyen 200 F**

**Réservation : 01 43 50 83 00**

59<sup>e</sup> année

## POIRIER S.A.R.L.



QUALIBAT  
0363494

### Entreprise générale de peinture

- Lessivage
- Laque tendue
- Papier peint
- Ravalement de pavillon
- Tissu collé
- Patine à l'ancienne, au chiffon, à l'éponge

**Tél. 01 49 86 92 63 - Fax : 01 45 47 38 56**

# Association des Officiers de Réserve des Hauts-de-Seine (AOR 92)

En ce temps de paix relatif, comment l'Officier de Réserve, le Sous-Officier peuvent-ils continuer à témoigner de leur attachement aux valeurs pour lesquelles ils ont librement – et parfois chèrement – accepté de faire partie des cadres d'une armée ou d'un service ?

Indépendamment de sa participation aux cérémonies anniversaires du 8 mai et du 11 novembre, et autres manifestations, il est une forme relativement simple d'apporter son témoignage, c'est d'adhérer à l'Association des Officiers de Réserve des Hauts-de-Seine (AOR 92), membre elle-même de l'Union nationale des Officiers de Réserve (UNOR) en adressant une cotisation annuelle pour l'an 2001 de 330 F à l'ordre de

AOR 92 à votre Officier de commune de l'AOR (1).

Cette adhésion vous assurera le service du bulletin bimestriel de l'Union nationale, qui, non seulement vous tiendra régulièrement informé de l'activité des différentes associations de réserve (en France, dans les DOM/TOM et même à l'étranger), mais vous informera, par des articles fort bien documentés, sur les problèmes les plus divers, aussi bien militaires qu'économiques de l'hexagone et du monde entier ; ainsi en recevant le bulletin départemental des activités de l'AOR 92, vous ferez partie de la section locale de votre ville.

La prochaine réunion annuelle d'information sur le secteur aura lieu

le samedi 10 mars à 11 h 30 au 95 rue Houdan, salle des baraquements de Sceaux, avec la proposition préalable d'une marche en famille entre 10 h 30 et 11 h 25, avec un retour à 11 h 30 précises, pour nous reconforter, et nous transmettre les dernières nouvelles sur les Réserves 2001, en prenant l'apéritif. (Un support personnel est souhaité pour l'apéritif mais non obligatoire). Les délégués, UNOR/AOR 92 secteur sud, vous assurent de leur cordialité.

*Lt (h) Dominique Bioche*

**Contacts :**

M. le Lieutenant (h) Dominique Bioche  
23 rue Bertron – 92330 Sceaux  
Tél. 01 43 50 66 48

M. le Capitaine Manuel Brun (cr)  
2 parvis de la Bièvre - 92160 Antony  
Tél. 01 55 59 91 71

M. le Cdt (h) Serge Baudinot  
26 av. de Lattre de Tassigny  
92340 Bourg-la-Reine  
Tél. 01 46 63 41 59

M. le Cdt (h) Anatole Pieau  
11 rue Auguste Ernoult  
92260 Fontenay-aux-Roses  
Tél. 01 47 02 76 44

M. le Sergent chef (h) Bénéteaud  
48 avenue Anatole France  
92290 Châtenay-Malabry  
Tél. 01 47 02 10 12

## Tennis de table Critérium des jeunes des Hauts-de-Seine



Le développement du tennis de table dans le sud du département a incité le comité départemental de ce sport à proposer à la ville de Sceaux et à son club de "pongistes" d'accueillir une des plus belles compétitions de l'année : le "Critérium des jeunes" qui offre aux meilleurs jeunes des 36 clubs des Hauts-de-Seine l'occasion d'une extraordinaire confrontation. C'est au gymnase des Blagis que, le

week-end des 20 et 21 janvier, cette foule de 975 compétiteurs de toutes catégories, de "coaches" et de parents se sont donc retrouvés tous aussi passionnés par l'issue des rencontres se succédant sans répit sur 16 tables. Les folles joies ou les sombres déceptions saisissaient soudain les clans sportifs ou familiaux réunis autour de leur champion ou championne en herbe et tout finit par les impressionnantes empoignades des meilleurs !

Les résultats ont été remis en présence du maire et de membres de la municipalité qui nous ont honorés de leur présence, marquant ainsi l'intérêt de la Ville pour le déroulement de cette manifestation ; qu'ils en soient ici remerciés ainsi que les principales personnalités sportives du département. Sceaux a placé son meilleur joueur au 5<sup>e</sup> rang de la catégorie Cadet garçon Axel Raveau, a obtenu la 9<sup>e</sup> place pour ses catégories

garçons et la 17<sup>e</sup> toutes catégories filles et garçons confondues. Alors à quand l'arrivée des filles au club pour améliorer tout cela ? La petite balle s'est encore offert un beau moment de sport à Sceaux.

**Club tennis de table**  
21 rue des écoles  
Tél. 01 43 50 30 12

# L'ASA Sceaux Basket vers le troisième millénaire...

## Un club sportif bien ancré dans sa ville...

Créé en 1942, le club de basket-ball scéen vient de franchir le cap du nouveau millénaire, fier de son passé et plein d'ambition pour l'avenir. Depuis son origine, le club a su mettre l'accent sur la formation des jeunes tout en essayant de produire un spectacle sportif de haut niveau, attrayant pour un public connaisseur et très exigeant. Avec près de 350 adhérents entre 6 et 77 ans, les vingt-cinq équipes du club défendent fièrement chaque week-end les couleurs de la ville de Sceaux.

Derrière ses partenaires institutionnels que sont la mairie et le Conseil général, le club trouve auprès de nombreux nouveaux partenaires scéens un soutien très précieux qui a permis par exemple à toutes nos équipes jeunes d'être équipées de la tête aux pieds de magnifiques équipements aux couleurs blanche et verte du club.

## La formation des jeunes

Avec 18 équipes garçons et filles de moins de 16 ans, l'ASAS permet à chacun de pratiquer son activité sportive à un niveau de compétition adapté aux possibilités de chacun. Depuis de

nombreuses années, les titres départementaux ou régionaux viennent récompenser en fin de saison le travail assidu des jeunes sous la responsabilité d'une équipe d'entraîneurs diplômés.

## Une reconnaissance unanime

Premier club formateur du département, l'ASAS a depuis longtemps gagné ses galons et sa reconnaissance auprès des instances régionales et fédérales de la Fédération française de basket-ball. Sur l'ensemble de ses résultats, l'ASAS se situe tous les ans dans le top 20 des meilleurs clubs français. En collaboration avec la section sports-études du lycée Marie Curie, l'ASAS attire de nombreux jeunes souhaitant concilier le haut niveau sportif tout en suivant une scolarité de qualité.

## Une saison exceptionnelle de l'équipe féminine

L'équipe première fille évolue en nationale 1 (deuxième niveau du championnat de France). Après son titre de vice-championne de France de nationale 2, l'équipe confirme toutes ses ambitions avec 9 victoires pour seulement 2 défaites. L'espoir d'évoluer au plus haut niveau du bas-

ket féminin est permis. Ainsi le Clos Saint-Marcel pourrait nous voir accueillir les plus grands noms du basket féminin comme Valenciennes ou Bourges. Elles imiteraient en cela, leurs aînées qui dans les années 1970 avaient déjà côtoyé les "Demoiselles du CUC", figures emblématiques du basket français et européen.

## L'équipe masculine dans la continuité

Ils sont professeurs d'éducation sportive, représentants en matériel bureau-tique ou vendeurs d'automobiles, étudiants à la faculté de droit à Sceaux, ils se retrouvent quatre fois par semaine le soir, pour s'entraîner et disputer le championnat de France de nationale 1. Après avoir connu quelques instants, les splendeurs du plus haut niveau (Pro A), notre club a trouvé depuis cinq ans, le niveau de jeu compatible et en bon équilibre entre ses moyens et ses ambitions. Le championnat de nationale 1 attire tous les ans un peu plus de spectateurs au Clos Saint-Marcel, pour un spectacle sportif d'un niveau croissant. Sous la houlette du doyen de l'équipe, depuis 14 ans au club, notre équipe sénior masculine après un départ un peu difficile cette saison, a

retrouvé au fil des rencontres, une place honorable dans la première moitié du classement.

Grâce à ses adhérents, à ses partenaires locaux et institutionnels, l'ASAS du XXI<sup>e</sup> siècle reste fière de défendre les couleurs de Sceaux sur l'ensemble du territoire national et espère pouvoir vous faire partager encore longtemps sa formidable aventure. Le gymnase du Clos Saint-Marcel est prêt à accueillir tous les jeunes Scéens désireux de découvrir un sport d'équipe exceptionnellement rebondissant au sein d'un club très convivial et sérieux. En attendant, nous vous invitons à venir découvrir de plus près notre club lors d'une rencontre de nos équipes premières dont le calendrier figure ci-dessous.

### GYMNASSE DES CLOS ST MARCEL

<b>17 février 2001</b>	A.S.A. Sceaux / St Etienne	NMI
<b>17 mars 2001</b>	A.S.A. Sceaux / Quimper	NMI
<b>7 avril 2001</b>	A.S.A. Sceaux / St Quentin	NMI
<b>28 avril 2001</b>	A.S.A. Sceaux / Champagne	NMI
<b>19 mai 2001</b>	A.S.A. Sceaux / Autun	NMI

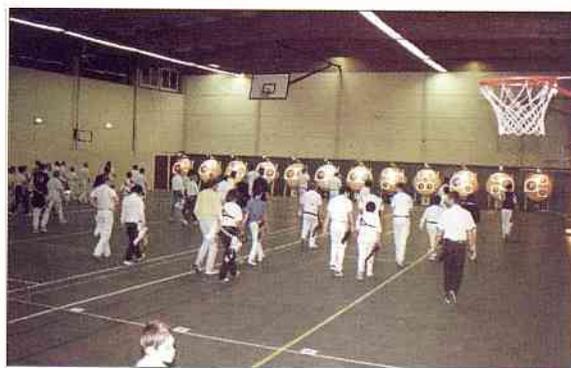
*entrée gratuite pour 2 personnes sur présentation de cet article*

# Compagnie d'arc de Sceaux / Fontenay-aux-Roses

Parmi les différentes disciplines de tir à l'arc, ce sont les tirs en salle qui occupent la première partie de l'année sportive. Ces concours sont programmés d'octobre à février chaque week-end. Nous étions nous même, cette année, organisateurs d'un concours qui avait lieu au gymnase des Blagis les 9 et 10 décembre dernier. Sur les deux jours, nous recevions 170 archers représentant 33 compagnies ou clubs de la région parisienne. Quelques-uns seulement de nos compétiteurs concouraient, l'ensemble de la compagnie restant

mobilisé par les différentes tâches à assumer pour le bon déroulement de cette manifestation. Néanmoins André Kress remportait la première place en super vétéran, Cécile Lorceau la seconde place en cadette, et au classement par équipe de tir en arc classique, nous étions premiers sur 10 équipes représentées. Les récompenses étaient remises à nos tireurs par des membres de la municipalité qui honoraient de leur présence notre manifestation.

*Alain Gerbaud*



*Archers allant aux cibles noter les résultats de leur tir à l'occasion d'un concours indoor au gymnase des Blagis.*

**Compagnie d'arc**  
7 rue Bagno a Ripoli  
92350 Le Plessis-Robinson

## Tout sur l'eau dans votre ville

Attentifs à l'amélioration du service public de l'eau, le Syndicat des eaux d'Ile-de-France et son régisseur, la Générale des eaux, ont mis en place un centre d'appel et un site Internet. 144 communes d'Ile-de-France, dont Sceaux, bénéficient de ces nouveaux services de proximité.

Deux moyens d'information innovants pour :

- s'informer sur l'eau du robinet (qualité et prix de l'eau par commune, conseils pratiques...);
- vous abonner ou résilier votre contrat d'abonnement instantanément, sans vous déplacer;
- recevoir des conseils sur l'environnement, les compteurs, les services;
- signaler tout problème;
- prendre un rendez-vous avec un technicien.

Au 0811 900 900, des conseillers vous accueillent de 7 h 30 à 19 h 30 en semaine et de 9 h à 12 h le samedi;

ils vous apportent des réponses rapides à toutes vos questions. Vous pouvez effectuer l'ensemble des démarches liées à votre abonnement par téléphone sans vous déplacer.

En cliquant sur la rubrique "votre abonnement" du [www.sedif.com](http://www.sedif.com), vous accédez à votre dossier client, hébergé sur le site Internet du régisseur Générale des eaux. Après saisie de votre référence client et de votre nom, vous intervenez en toute sécurité sur votre abonnement; surveiller votre consommation, transmettre votre relevé de compteur, payer votre facture en ligne, ...

Tél. 0811 900 900  
Site Internet : [www.sedif.com](http://www.sedif.com)

## Permis de construire

**Adresse :** 57 rue du docteur Thore  
**Pétitionnaire :** Mme SURUN  
**Nature des travaux :** Extension d'un pavillon  
**Auteur du projet :** Mme B. FERRAND, architecte  
*Permis accordé le 13 octobre 2000*

**Adresse :** 3, rue des Aulnes, 18/20 avenue Jean Perrin  
**Pétitionnaire :** Société IMAGINE  
**Nature des travaux :** Création d'un ensemble immobilier (28 logements)  
**Auteur du projet :** Atelier d'architecte 2M  
*Permis accordé le 7 novembre 2000*

**Adresse :** 42 rue Madeleine Crénon  
**Pétitionnaire :** M. GOUAZE  
**Nature des travaux :** Construction d'un pavillon  
**Auteur du projet :** M. G. APPERE, architecte  
*Permis accordé le 8 novembre 2000*

**Adresse :** 15 rue de Bagneux  
**Pétitionnaire :** M. VIELLE  
**Nature des travaux :** Extension d'un pavillon  
**Auteur du projet :** M. G. ROULLEAU, architecte  
*Permis accordé le 21 décembre 2000*

**Adresse :** avenue Cauchy  
**Pétitionnaire :** Conseil général des Hauts-de-Seine  
**Nature des travaux :** Création d'une salle de ping-pong  
**Auteur du projet :** M. J.P. GARCIA, architecte  
*Permis accordé le 28 décembre 2000*

**Adresse :** 11 rue de la Marne  
**Pétitionnaire :** M. et Mme LI JIAN ZHONG  
**Nature des travaux :** Extension d'un pavillon  
**Auteur du projet :** M. P. HAREMZA, architecte  
*Permis accordé le 9 janvier 2001*

## FENÊTRE SUR

### ANTONY

Jusqu'au 4 mars  
**"Trompe-l'œil : l'œil trompé"**  
Cinq artistes contemporains présentent une trentaine de toiles en trompe-l'œil.

À la Maison des Arts  
Entrée libre

Renseignements : 01 40 96 71 24

### BOURG-LA-REINE

**CINÉMA :**  
Auditorium du conservatoire  
Tél. 01 41 87 22 32

**THÉÂTRE :** L'Agoreïne  
Tél. 01 41 87 24 58

### CHÂTENAY-MALABRY

Dans le cadre de l'opération "La Science se livre"  
Exposition de photo de Joël Cuénot  
**"Colorado, mémoire du monde"**

jusqu'au 17 février  
à l'Hôtel de Ville

et du 20 au 28 février  
à la bibliothèque Jean-Moulin.

Renseignements : 01 46 83 46 60

### FONTENAY-AUX-ROSES

**CINÉMA :** Le Scarron  
Tél. 01 41 13 40 88

**THÉÂTRE des Sources**  
Tél. 01 41 13 40 80

### LE PLESSIS-ROBINSON

Mardi 6 mars 2001 à 15 h  
Conférence du Collège Universitaire Fontenaisien  
**"Arts plastiques et arts de la scène"**  
dans la période préromantique (1770-1830)  
par Barthélémy Jobert  
Maître de conférences à la Sorbonne

Au moulin Fidel  
Renseignements et tarifs :  
01 46 01 43 27

### ANTONY

**CINÉMA** Le Select  
Tél. 01 42 37 59 45

**THÉÂTRE** Firmin Gémier  
Tél. 01 46 66 02 74

### BOURG-LA-REINE

Vendredi 2 mars, 20 h 30  
**Concert de Jazz du BBB**

Après le succès du concert de jazz contemporain, le Bourg-la-Reine Big Band retrace les années Swing (les années 30 et 40) le temps d'un concert !

Auditorium de l'ENM,  
11-13 Bd. Carnot

Renseignements : 01 41 87 23 19

### CHÂTENAY-MALABRY

**CINÉMA :** Le Rex  
Tél. 01 46 30 58 05

**THÉÂTRE :**  
La Piscine  
Tél. 01 46 61 80 01

### FONTENAY-AUX-ROSES

Du vendredi 9 mars au lundi 26 mars à 20 h 30  
Relâche du mardi au jeudi inclus  
**A force de mots (théâtre)**

Création du Théâtre du Campagnol

Théâtre des Sources  
8, avenue J. et M. Dolivet

Renseignements :  
01 41 13 40 80 / 81

### LE PLESSIS-ROBINSON

**CINÉMA** Gérard Philipe  
Tél. 01 46 01 44 74

**THÉÂTRE :**  
Centre Culturel du Pierrier  
Tél. 01 46 30 45 29

## COMMENT RENCONTRER LES ÉLUS

Pour prendre rendez-vous, téléphoner au 01 41 13 33 00

### ■ MAIRE

**Pierre Ringenbach**,  
maire de Sceaux,  
reçoit sur rendez-vous.

### ■ MUNICIPALITÉ

**Bruno Philippe**,  
4<sup>e</sup> maire adjoint délégué au  
Logement et à la Prévention santé,  
reçoit sur rendez-vous, le lundi de  
16 h à 19 h.

**Bernard Créac'h**,  
maire adjoint délégué aux Travaux,  
au Patrimoine communal, à la Vie  
quotidienne et à l'instruction des  
demandes dans le cadre du droit  
des sols, reçoit sur rendez-vous,  
le mardi et le jeudi de 15 h à 18 h  
aux services techniques,  
132 rue Houdan.

**Anne-Marie Laulan**,  
conseiller municipal, assure la  
permanence du Logement, le jeudi  
de 16 h à 19 h à la mairie, sur  
rendez-vous.

### Les autres membres de la municipalité reçoivent sur rendez-vous :

**Jean-Louis Oheix**,  
1<sup>er</sup> maire adjoint  
*Assistance du maire*  
*Vie civique et participation*  
*Qualité du service public*  
*Relations avec les associations*  
*patriotiques*

**Philippe Laurent**,  
2<sup>e</sup> maire adjoint  
*Finances - Informatique*  
*Vie scolaire - Action éducative*  
*Coordination des actions entre les*  
*domaines scolaire, culturel et sportif*

**Jacques Drocourt**,  
3<sup>e</sup> maire adjoint  
*Relations avec*  
*les commerçants et artisans*  
*Marchés d'approvisionnement*  
*Sécurité - Police municipale*

**Hervé Audic**,  
5<sup>e</sup> maire adjoint  
*Sport - Action sportive en direction*  
*des jeunes - Sport prévention*

**Maurice Aumage**,  
6<sup>e</sup> maire adjoint  
*Environnement - Circulation et*  
*stationnement - Circulations douces*  
*Transports en commun*

**Françoise Hennequin**,  
7<sup>e</sup> maire adjoint  
*Action sociale*

**Pierre Jaillard**,  
9<sup>e</sup> maire adjoint  
*Action culturelle*

**Christiane Girardot**,  
conseiller municipal délégué  
*Espaces verts*

**Christian Lancrenon**,  
conseiller municipal délégué  
*Relations avec les entreprises*  
*Emploi - Insertion des jeunes*

**Jean-Philippe Allardi**,  
conseiller municipal délégué  
*Événements - Manifestations*

**Germaine Pélegrin**,  
conseiller municipal délégué  
*Politique de la Ville*  
*Patrimoine culturel*

**Chantal Brault**,  
conseiller municipal délégué  
*Action jeunesse*  
*Relations avec les cités scolaires*  
*Lakanal et Marie Curie*  
*Information interne et externe*

**Jacques Steverlyncq**,  
conseiller municipal délégué  
*Affaires générales - État civil*  
*Relations internationales - Jumelage*

### ■ CONSEILLER GÉNÉRAL

Philippe Laurent, conseiller général  
des Hauts-de-Seine, reçoit sur  
rendez-vous à la mairie de Sceaux.  
Tél. 01 43 50 45 35  
Mél : contact @ philippe-laurent.tm.fr

### ■ DÉPUTÉ

Patrick Devedjian, député des  
Hauts-de-Seine, reçoit sans  
rendez-vous à la mairie de Sceaux,  
le 26 février et le 26 mars 2001,  
de 17 h à 18 h 30.

## Permanences

### Antenne de justice

L'antenne de justice intercommu-  
nale des Blagis, **10 rue de la**  
**Sarrazine à Bagneux**, est ou-  
verte du lundi au vendredi de  
9 h 15 à 12 h et de 14 h à 18 h.  
Elle propose les services d'infor-  
mation suivants sur rendez-  
vous (sauf, le juge des enfants,  
l'association Pégase et le délégué  
du procureur reçoivent sur convo-  
cation) :

- Association d'aide aux  
victimes d'infractions pénales  
(ADAVIP)
- Avocats
- Association départementale  
pour l'information sur le  
logement
- Éducatrices de la protection  
judiciaire de la jeunesse
- Médiateur RATP
- Médiateur SNCF

**Pour tout renseignement,  
appelez l'antenne de justice  
des Blagis au 01 46 64 14 14.**

### Consultation de conseil conjugal et thérapie de couple

Consultation le samedi matin sur  
rendez-vous uniquement. 4 rue le  
Bouvier (RdC) à Bourg-la-Reine.  
Tél. 01 46 60 23 11.

### Avocats

Au CSCB, 2 rue du Docteur Roux,  
le vendredi de 17 h 30 à 19 h 30  
(inscription souhaitée à l'avance au  
01 41 87 06 10).

### Contrôleur des impôts

Le 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois de  
14 h à 16 h, à l'ancienne mairie,  
68 rue Houdan.

### Contrat de ville des Blagis

Permanences sur le contrat des Blagis :  
les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mercredi de chaque mois  
de 17 h à 18 h 30 au CSCB, 2 rue du  
Dr Roux.

### Ecrivain public

Le lundi de 10 h à 12 h au CSCB,  
2 rue du Dr Roux.

### Infos-consommateurs

Permanence au CSCB (2 rue du  
Dr Roux), le 1<sup>er</sup> lundi du mois de  
14 h 30 à 16 h 30, ou sur rendez-vous  
auprès du CSCB : tél. 01 41 87 06 10.

### Aveugles et malvoyants

Association Valentin Haüy : à l'ani-  
mathèque - MJC, 21 rue des Ecoles,  
le lundi de 14 h à 16 h le mardi et  
vendredi de 10 h à 12 h et au CSCB,  
2 rue du Dr Roux, le 3<sup>e</sup> mardi du  
mois de 10 h à 12 h. Permanence télé-  
phonique 24h/24 : 01 46 60 41 44.

### PAIO

#### Information - Formation - Emploi

• **Mercredi de 10 h à 12 h  
et de 15 h à 17 h 30**

"Objectif emplois"  
Mairie de Sceaux - 122, rue Houdan  
Tél. ligne directe : 01 41 13 33 03  
Accueil mairie : 01 41 13 33 00

• **Jeudi de 10 h à 12 h**

CSCB - 2, rue du Docteur Roux  
Standard : 01 41 87 06 10

## COMMENT LAISSER DES MESSAGES AUX ÉLUS

Des messages téléphoniques peu-  
vent être laissés à la mairie de  
Sceaux auprès des différents  
groupes politiques appartenant au  
Conseil municipal.

Pour ce faire, il faut composer le :

**01 41 13 33 59,**

attendre le message qui vous in-  
diquera comment procéder pour  
accéder à la boîte vocale corres-  
pondant à votre demande.

• GROUPE SCEAUX ALLIANCE,  
boîte vocale n° 5061

• GROUPE RPR,  
boîte vocale n° 5051

• AIMER SCEAUX ENSEMBLE,  
boîte vocale n° 5891

• LA GAUCHE UNIE À SCEAUX,  
boîte vocale n° 5071

• CITOYENS À SCEAUX,  
boîte vocale n° 5081

Les annonces publiées dans *Sceaux magazine* sont réservées exclusivement aux particuliers et, en priorité, aux Scéens.

Hôpital Paul Guiraud (94 Villejuif) recrute familles d'accueil pour héberger et prendre en charge malades adultes souffrant de troubles psychiques stabilisés, réinsertion en cours, suivi assuré par des équipes soignantes. Rémunération mensuelle : 8000 F. Tél : Mme Virideau 01 42 11 70 11.

**Offres d'emploi**

Cabinet médical à Sceaux cherche secrétaire intérimaire du 25.03.01 au 22.09.01 (congé de maternité). Tél. 01 47 02 31 19

Cherche étudiante exp. et motorisée pour garde 2 enfants 4 et 6 ans, aller les chercher à l'école à 16 h 30 et mercredi toute la journée. Tél. 01 41 13 73 93.

Cherche pers. avec réf. pour préparer et accompagner 2 enf. 8 et 6 ans scolarisés école du Centre 7 h 30/8 h 30 ou 8 h/8 h 30. Tél. 01 43 50 27 67 ou 06 22 21 33 93.

Cherche personne pour garde de 2 enfants. Sortie d'école et le mercredi. Réf. souhaitées. Tél. 01 46 30 56 08 (soir) ou 06 10 46 10 83 ou 06 89 10 82 51.

Cherche J.F. pour garde de 3 enfants + tâches ménagères temps plein. Tél. 01 41 13 99 58.

Cherche personne pour heures de ménage et repassage à Sceaux. Non déclaré s'abstenir. Tél. 06 11 72 70 69.

Jeune couple cherche personne soit pour garde en nourrice soit retour de crèche d'une charmante fillette de 10 mois du lundi au vendredi jusqu'à 19 h. Tél. 01 40 91 07 13.

Cherche employée de maison sérieuses réf. 36 h/sem. (travaux ménagers, 2 adolescents et 1 enfant de 7 ans). A partir du 2 avril. Tél. 01 47 02 20 76 (ap. 20 h).

Cherche garde d'enfant de 2 ans temps plein horaires aménageables quartier Robinson. Tél. 01 46 60 06 87.

**Demandes d'emploi**

J.F. 18 ans expérience enfants cherche baby-sitting vendredi et samedi soir. Tél. 01 41 13 60 68 (soir).

Cherche à s'occuper d'une personne âgée, ménage, repassage. Tél. 01 49 65 90 24 (soir).

Infirmière D.E. cherche à garder personnes âgées en tant qu'auxiliaire de vie l'après-midi 13 h 30/17 h. Tél. 01 47 02 38 96.

Dame demeurant à Sceaux cherche heures de repassage à son domicile. Tél. 01 47 02 69 90 (à partir de 20 h).

Scéenne cherche heures de ménage repassage courses. Tél. 01 46 60 87 26.

Personne avec exp. garderait enfants et nourrissons (2 maximum) + travaux de ménage et repassage. Déclarée 4j/sem. Tél. 01 46 83 17 08 (ap. 20 h).

Etudiante scéenne titulaire BAFA réf. animation cherche garde enfants soir et certains mercredis, libre vacances été. Tél. 06 08 54 79 94.

Cherche garde enfants ou personnes âgées de 15 h 30 à 17 h 30 ou ménage + mercredi. Tél. 06 73 13 11 07.

J.F. cherche garde enfants + ménage. Tél. 06 85 19 17 09.

**Immobilier**

Loue studio RER Robinson 27 m<sup>2</sup> confort immeuble neuf. Tél. 01 43 50 78 59.

Cherche appartement 2 ou 3 pièces minimum 50 m<sup>2</sup> jusqu'à 750 000 F. Tél. 06 20 48 32 09.

Loue studio 34 m<sup>2</sup> TBE rue calme, Fontenay près de Sceaux, 2500 F + c. Tél. 06 68 24 63 64.

Loue studio 30 m<sup>2</sup> centre Sceaux calme près commerces et parc 2<sup>e</sup> ét. entrée séj. coin kitchen. équipée s. d'eau avec WC 3420 F cc. Tél. 01 44 49 20 73 (bur.) 01 46 60 55 27 (dom.).

Vends RER Parc de Sceaux studio 20m<sup>2</sup> clair et calme avec parking à 2 min. à pied du parc 370 000 F. Tél. 01 43 50 75 55.

Famille scéenne souhaite acheter maison avec jardin à Sceaux. Tél. 01 40 91 80 15.

**Cours particuliers**

Enseignant informaticien donne cours prise en main, initiation à l'ordinateur, navigation Internet, Win 95-98, Word, Excel, compta. Tél. 01 45 21 45 14.

Professeur certifié de lettres classiques donne cours de français tous niveaux, prépa. aux textes et techniques littéraires du bac de français (écrit oral). Tél. 01 46 63 40 23.

Cherchons professeur d'anglais pour donner cours à 2 enfants en école élémentaire, si possible anglophone avec exp. enseignement jeunes enfants. Tél. 06 62 41 70 38.

Vacances scolaires ou tout au long de l'année cours d'anglais stages intensifs, soutien scolaire prépa aux examens et concours. Mme Nicolas 06 09 96 03 53.

Professeur certifié d'anglais donne cours à domicile niveaux collège, CM1 et CM2. Tél. 01 46 82 00 40 (à partir de 19 h).

**Ventes**

Vends divers meubles anciens fruitier et anglais. Tél. 01 46 60 30 45.

Vends R.21 break gris métal. 1<sup>er</sup> main 1990 bon état 100 000 km prix à déb. Tél. 01 46 63 23 29.

Vends table en verre ovale 6-8 places sur trépied rotin tressé vert émeraude, très bonne qualité vendu 6000 F. Tél. 01 47 02 67 20 ou 06 88 90 38 18.

Vends Fiat Tipo 1.6 IE 1995 76 000 km blanche, pot, batterie, pneus neufs, première main, exc. état général 25 000 F. Tél. 06 62 77 13 49.

Vends piano Erard \_ queue palissandre, 1910, cadre métal, accordé, très bonne sonorité, 25 000 F. Tél. 01 46 83 07 39 ou 06 13 45 21 64 (ap. 20 h 30).

Vends landau + poussette bleu ciel Bébé confort 500 F. Table de salon rustique en bois 1 500 F. Lit 1,10 m 800 F. Tél. 01 47 02 33 04.

Vends Rolls Royce silver shadow série II 1979 parfait état (carrosserie + int.) 130 000 F. Tél. 06 08 99 12 73.

Vends power Mac Intosh 4400/200 + imp. color style writer 2500 (offerte, manque pièce) + écran 2000 F. Tél. 01 43 50 16 56 (soir).

Vends 2 portes vitrées fermant à clé, petits carreau, 2500 F bon état. Tél. 06 73 13 11 07.

**Divers**

Collectionneur de jouets achète trains électriques anciens en tôle, état indifférent. Tél. 01 43 50 78 59.

Collectionneur cherche appareils photos, objectifs anciens ou récents même en panne incomplets ou en mauvais état, Rollei, Zeiss, Nikon, Foca, Exacta. Tél. 06 20 48 32 09.

Trouvé à Sceaux un bracelet de valeur. Le réclamer au 01 47 02 06 81.

**POMPES FUNÈBRES**

Face au cimetière ☎ 01 46 61 01 52

Accueil des familles  
Organisations des obsèques  
Démarches administratives  
Contrats obsèques par avance  
Crémation • Transports funèbres



Permanence  
24 h / 24  
☎ 01 46 44 10 10



Monuments funéraires • Construction de caveaux • Entretien de sépulture • Gravures

**MARBRERIE**  
CHAMBAULT  
☎ 01 46 61 01 52



125, rue Houdan  
92330  
**SCEAUX**

**EN CAS D'URGENCE**

POLICE-SECOURS	17	ou	01 41 13 40 00
POMPIERS	18	ou	01 47 02 09 38
CENTRE ANTIPOISONS	01 40 05 48 48		
DROGUE INFO SERVICE	0 800 231 313		
SIDA INFO SERVICE	0 800 840 800		
MÉDICALE (Centre 15) (service d'urgence)	15		
DENTAIRE (service d'urgence)			
(Les dimanches et jours fériés de 9 h à 12 h et de 15 h 17 h)	01 47 78 78 34		
AMBULANCES (Jour et nuit)	01 46 31 69 22		
AMBULANCE LEROY	01 46 63 24 31		
GAZ (service d'urgence)	0 810 433 292		
ÉLECTRICITÉ (service d'urgence)	0 810 333 292		
TAXIS (Bourg-la-Reine)	01 46 61 00 00		
SNCF (Renseignements)	08 36 35 35 35		
SOS AMITIÉ	01 46 21 31 31		

**MEDECINS**

**PHARMACIES**

**INFIRMIERES**

**FEVRIER**

Dimanche 11 **Dr RAIX**  
50 rue des Chêneaux .....01 46 61 16 05

Dimanche 18 **Dr BARBERGER**  
7 av. des Quatre-Chemins .....01 43 50 17 36

Dimanche 25 **Dr BENOUAISCH**  
138 av. du Général-Leclerc .....01 46 60 74 87

**Pharmacie POMPEÏ**  
178 rue Houdan .....01 47 02 77 97

**Pharmacie des BLAGIS**  
51 rue de Bagneux .....01 46 61 10 59

**Pharmacie LAVERDET**  
106 rue Houdan .....01 46 61 00 62

**Mme SAVOYE-RIEUNAU**  
31 allée de Trévise ..... 01 46 60 16 66

**Mme MERCIER**  
5 passage Marguerite Renaudin. . 01 43 50 13 93

**Mme GAUD-VIEL**  
17 av. de Poitou ..... 01 47 02 30 80

**MARS**

Dimanche 4 **Dr BESSIERES**  
59 rue Houdan .....01 46 83 07 07

Dimanche 11 **Dr BRIDEY**  
6 bis place du G<sup>nl</sup>-de-Gaulle . . 01 43 50 88 41

Dimanche 18 **Dr COMPAGNON**  
112 bis rue Houdan .....01 46 61 19 93

Dimanche 25 **Dr LE VAN QUYEN**  
123 rue Houdan .....01 43 50 07 74

**Pharmacie MARTIN-LAVIGNE**  
(Bourg-la-Reine)  
104 av. du Général-Leclerc.....01 46 61 80 80

**Pharmacie RAKOTOARIMANANA**  
43 rue des Coudrais .....01 47 02 40 44

**Pharmacie PHAM GIA KIM**  
(Bourg-la-Reine)  
1 place Condorcet .....01 46 61 84 21

**Pharmacie BAILLET-VARIN**  
45 rue Houdan .....01 46 61 00 91

**Mme PANZOUSKI**  
10 rue Florian ..... 01 47 02 24 23

**Mme THIRIET**  
31 rue Houdan ..... 01 46 61 98 03

**Mme SAVOYE-RIEUNAU**  
31 allée de Trévise ..... 01 46 60 16 66

**Mme MERCIER**  
5 passage Marguerite Renaudin. . 01 43 50 13 93

Les services de garde s'effectuent : pour les médecins et pour les infirmières, du samedi 12 h au lundi 7 h, pour les pharmacies, le dimanche et le lundi jusqu'à 14 h. Pour connaître les tours de garde de nuit en semaine, appelez le 15.

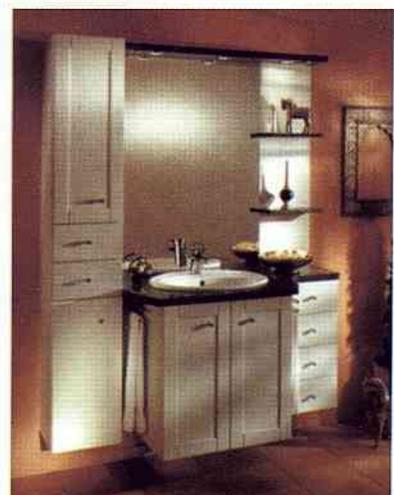
Entreprise Valladon

Hall d'exposition



maçonnerie  
carrelage  
couverture  
chauffage  
plomberie  
menuiserie  
dépannage  
staff-marbre

Tout  
pour la  
salle de  
bains



28, rue des Écoles - SCEAUX - 01 46 83 00 01



2<sup>ème</sup>



semaine du cinéma français **contemporain**  
des Hauts-de-Seine

*du 28 février au 6 mars 2001*

*Design + Photo : Eric Foyelle*



Organisée par l'ADAC 92 | le Conseil général des Hauts-de-Seine | et 20 cinémas partenaires

**Avec la participation du cinéma Trianon à Sceaux (voir p. 10)**